

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

La charte islamique



Union internationale des Savants
Musulmans UISM

Traduit par Mohamed ESSBAI

Oujda-Maroc

Mars 2015

Préface

Au nom d'Allah, le Clément et Miséricordieux.

Louange à Allah Qui nous a guidés à ceci car nous n'étions nullement de nature à nous bien orienter si Allah ne nous avait point guidés.

Que les prières et le salut soient sur notre Prophète Mohammad (PSL), décrit par Allah comme étant la clémence envoyée aux hommes, notre seigneur, notre modèle à suivre et notre maître, véridique et honnête, ainsi que sur sa famille, ses compagnons bénis et ses partisans jusqu'au Jour du jugement dernier.

C'est par la grâce de Dieu et Sa miséricorde, qu'une élite de savants de la nation islamique s'est réunie pour former une (**Union internationale des savants musulmans**), en harmonisant leur parole, pour faire face aux attitudes qui portent atteinte à la Oumma islamique, dans l'Est comme dans l'Ouest. Un organisme qui exprime l'opinion, basée sur les fondements du Coran et de la Sunna, et formule leurs positions sur les événements de l'actualité, en prenant en compte le contexte global et les situations régionales, n'ayant peur que de Dieu. Il a pour mission de prodiguer des conseils aux dirigeants et de mobiliser les énergies de la nation dans la voie de la libération, de l'union et de la construction. C'est pourquoi, il choisit comme devise les paroles de Dieu : "*Ceux qui communiquaient les messages d'Allah, Le craignaient et ne redoutaient nul autre qu'Allah. Et Allah suffit pour tenir le compte de tout.*" (*Al Ahzab 33/39.*)

Dieu merci, cette Union est maintenant mise en place. Elle a initié des projets et publié des communiqués et des fatwas. A présent, elle compte parachever ses autres composantes.

Le Conseil d'administration de l'Union a jugé opportun d'établir une (**Charte**) propre à l'Union, qui expliquera sa vision sur les principales questions islamiques et l'attitude à adopter dans chaque cas. Une charte qui ferait office de référence pour tous les Savants musulmans désirant y adhérer. Aussi, l'Union s'est-elle engagée dans cette voie pendant plus d'un an pour étudier le projet de la Charte, après consultation d'un grand nombre de frères savants, dans l'espoir d'être un tremplin vers une jurisprudence islamique authentique et contemporaine, et de perfectionner le rendement de la pensée islamique, afin qu'elle garde son rôle d'avant-garde dans le dialogue des idées et des civilisations.

Nous nous adressons par la présente Charte, d'abord, à tous les musulmans, pour qu'ils se réunissent autour de ses axes et qu'ils renoncent à tous les appels à la dispersion, la discorde, l'extrémisme et l'inertie. Nous nous orientons aussi à l'opinion publique mondiale, pour lui expliquer les grandes lignes de l'Islam, dans sa grandeur, en tant qu'ultime message

céleste, et mettre en exergue sa position vis à vis des problématiques soulevées dans la vie actuelle.

Quant à nos frères et collègues savants dans les quatre coins du monde, nous leur soumettons le présent document qui précise notre vision sur les grandes questions doctrinales, intellectuelles, scientifiques et sociales, dans l'espoir qu'ils se rassemblent autour de cette Charte, et qu'ils s'en inspirent dans leurs sermons , leurs leçons et leurs prêches. Nous espérons que notre Charte soit soigneusement étudiée, en attendant qu'on nous fasse des remarques ou suggestions, qui seront prises en considération dans les prochaines éditions.

Cela dit, il n'y a rien de mal si un savant n'est pas totalement d'accord avec tout le contenu de la présente Charte, puisqu'il est très difficile de se mettre d'accord sur tous les détails.

Ce qui est important, c'est la rectitude de la tendance générale : *"Demeure sur le droit chemin comme il t'est commandé (Houd 11/112)*, ainsi que la bonne intention : (et chaque personne aura ce qu'il a nourri comme intention...).

Que nos intentions soient purement pour Allah. Qu'Il fasse que notre objectif soit de défendre sa religion.

"Seigneur, c'est en Toi que nous mettons notre confiance et à Toi nous revenons [repentants]. Et vers Toi est le Devenir. Seigneur, ne fais pas de nous [un sujet] de tentation pour ceux qui ont mécré; et pardonne-nous, Seigneur, car c'est Toi le Puissant, le Sage".(Mumtahina 60/4-5).

Youssuf al -Qaradawi

Président de Union internationale des Savants Musulmans

1- La Nation de l'Islam, identité et caractéristiques

La Nation de l'Islam est une nation du juste milieu; elle est ainsi décrite dans le Coran :

"...et aussi nous avons fait de vous une nation du milieu pour que vous soyez témoins envers les hommes"(Al Baqara 2/143.)

C'est une nation porteuse d'une foi et d'un message, et non une nation ethnique appartenant à une race ou un genre particuliers. Elle n'est pas basée sur l'appartenance à une patrie, une géographie ou un sol définis. Elle n'est pas non plus une nation linguistique, appartenant à une langue particulière.

C'est une nation universelle qui réunit ses membres -de différentes races et couleurs- sur la base d'une foi unique, une charia unique, des valeurs uniques et une direction unique.

Malgré la diversité des langues au sein de la Oumma, en fonction des ethnies, elle est caractérisée par une langue partagée qui est l'arabe, langue de la communication entre les musulmans. C'est la langue du culte et de la culture islamiques. C'est aussi la langue de la civilisation de l'Islam, créée par les milliers de génies dont la plupart ne sont pas Arabes.

Dans cette nation : l' Arabe et le non Arabe , le blanc et le noir , l'oriental et l'occidental , l' Africain et l'Européen , l'Asiatique , l' Américain et l'Australien , tous sont unis par l'Islam qui dissipe les différences qui divisent les humains: race , couleur , langue, région, classe sociale. L'Islam déclare que le monde constitue une seule nation, liée par une fraternité profonde, basée sur la croyance en un seul Dieu, un seul livre, un seul Messager et une méthode unique. Tout cela les réunit et renforce leurs liens. Allah dit à ce sujet:

"Telle est Ma voie. Elle est droite ; suivez-la donc ! Et ne suivez pas d'autres chemins, de ceux qui vous disperseraient hors du chemin de Dieu. " (Al Anâam 6/153.)

Le musulman aime son pays et son peuple, il en est fier, tant que cet amour ne s'oppose pas avec son amour pour sa religion et tant que cela n'est pas incompatible avec l'unité de la Oumma islamique. L'Islam est ouvert à tous les cadres de l'humanité: ethnique, nationale ... etc.

Le problème se pose seulement quand ces cadres véhiculent un contenu opposé à l'Islam ou incitent au fanatisme.

C'est notre prophète (PSL) qui a fondé cette Oumma décrite par Allah comme suit:

"Vous êtes la meilleure Communauté qui ait été établie pour les hommes" (Al- Imran 3/110.)

Il s'agit d'une nation qui n'est pas venue pour elle-même, mais qui est prédestinée à tous les Hommes, pour le bénéfice et le bonheur de l'humanité.

"Vous ordonnez ce qui est convenable, vous interdisez ce qui est blâmable et vous croyez en Dieu". (Al- Imran 3/110.)

C'est une nation qui porte un message divin, éthique et universel. Cela suppose deux conditions essentielles: premièrement, la foi en Dieu, seul. Ce qui exige trois points essentiels: n'adorer qu'Allah, ne compter que sur Lui et n'admettre que Lui comme juge.

Deuxièmement, le devoir, qui en découle, d'exhorter les gens à la vérité, à la bonté et aux idéaux, exprimés par le Coran (appel à la vertu et lutte contre le vice). Le bien étant un mot générique qui englobe toutes les significations des croyances justes, les paroles justes, les opinions judicieuses, les bonnes paroles et les bonnes actions. Par contre, le vice désigne tout le mal, dans les croyances, les mots, les opinions et les actions.

La nation est donc appelée à s'acquitter de ce devoir: promouvoir le bien et combattre le mal, comme il est dit dans le Coran:

"Que soit établie entre vous une Communauté dont les membres appellent au bien, ordonnent ce qui est convenable et interdisent ce qui est blâmable. Ceux-là sont les bienheureux !" (Al Imran 3/104).

Or, notre nation a été frappée dans son Histoire par des crises, des conflits, des raids et des invasions, des Mogols par l'Orient, des Croisades par l'Occident, mais pour délivrer cette Oumma, Dieu prépara, à chaque fois, des hommes braves tels Imad Eddine, Nour Eddine, Salah Eddine et Qotoz). Ils l'ont ressuscitée, après l'avoir unifiée. Ainsi ont été chassés les envahisseurs et la Nation sauvagée.

Aujourd'hui aussi, la nation se voit exposée aux invasions d'un type nouveau, œuvrant pour un changement de l'intérieur, par les mains de ses enfants, en changeant son identité, et en modifiant son idéologie et sa vision de la religion et de la vie, de l'individu et de la société, de la création et du Créateur, de l'ici-bas et de l'au-delà, et l'être humain et du monde.

Mais la nation ne peut pas affronter cette nouvelle invasion sans s'attacher à la corde de son Seigneur et à sa religion. Le kalif Omar ibn al Khattab disait à ce propos:

« Nous étions un peuple vil, et Allah nous a honoré avec l'Islam, quiconque recherche la gloire en dehors de cette religion, se verra avili par Allah ».

De sa part, Malik ibn Anas, l'imam de Dar Al hijra disait:

« Rien ne pourra jamais améliorer l'état des derniers de cette communauté, si ce n'est ce qui a amélioré l'état des premiers de cette communauté, à savoir le Coran et la Souna! »

La Oumma est donc tenue de prendre le verset suivant comme devise:

"Tous, tenez-vous fermement à la corde de Dieu, et ne vous divisez pas" (Al- Imran 3/103)

2- Une Nation qui croit en un seul Dieu

Le premier fondement sur lequel se base la nation est: la doctrine de l'islam. C'est pourquoi

Son premier message fut: inculquer cette conviction, l'installer et l'entretenir, puis l'étendre sur tous les horizons.

La doctrine de l'Islam s'incarne dans la foi en Dieu, Ses anges, Ses Livres, Ses messagers et au Jour dernier :

"L'Envoyé a cru à ce qui est descendu sur lui venant de son Seigneur, et les croyants de même. Chacun croit en Dieu, en Ses anges, en Ses Livres et en Ses envoyés. " (AlBaqara 2 / 285).

C'est une doctrine qui construit et ne détruit pas, qui unit et ne divise pas, puisqu'elle se fonde sur les autres messages divins et sur la foi en tous les messagers de Dieu:

"Nous n'établissons pas de distinction entre Ses envoyés. " (Al Baqara 2/285).

" Quiconque ne croit pas en Dieu, à Ses anges, à Ses Livres, à Ses envoyés et au Jour dernier, s'égare loin de la vérité."(An Nissa 4/136).

La Souna a ajouté à ces cinq piliers coraniques: la foi au destin, qui fait partie de la foi en Dieu, car elle se rapporte à sa connaissance, la volonté et la capacité du tout-puissant. Ainsi, tout ce qui se passe dans l'univers est prédestiné par Dieu, et rien n'est arbitraire:

"Nous avons créé toute chose avec mesure," (Al Kamar 1/ 54)

"Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé; et cela est certes facile à Dieu, afin que vous ne vous tourmentiez pas au sujet de ce qui vous a échappé, nin'exultiez pour ce qu'Il vous a donné ... " (Al Hadid 22-23)

Mais cette foi a un titre qui la résume, un slogan qui la traduit, c'est l'attestation suivante: (il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah et que Muhammad est le Messenger de Dieu), cette doctrine représente le point de vue des Musulmans sur l'univers, le Seigneur de l'univers et sur la nature et l'au-delà de la nature, la vie et après la vie, le monde visible et le monde invisible. En d'autres termes: la création et le Créateur, le monde ici-bas et l'au-delà, le monde visible et le monde invisible.

Celui qui s'égare de cette vérité dans ce monde, lui sera découvert le voile dans l'au-delà, et verra la vérité aussi claire que le soleil dans le matin:

"Tous ceux qui sont dans les cieus et sur la terre se rendront auprès du Tout Miséricordieux, [sans exception], en serviteurs. Il les a certes dénombrés et bien comptés. Et au Jour de la Résurrection, chacun d'eux se rendra seul auprès de Lui." (Maryem 93-95)

C'est le sens de (il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah), c'est à dire nul n'est digne de culte que Lui.

“C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est de Toi (Seul) que nous cherchons aide.” (Al Fatiha: 5)

A Lui seul s'assujettissent les têtes et se prosternent à la grandeur les fronts. Les langues ne cessent de Le louer, et à son jugement sont conduits les cœurs, les esprits et les corps.

Et vers Lui se dirigent les cœurs pleins d'amour, tout l'amour. Il est seul parfait et la perfection est toujours désirée. Il est source de beauté et toute autre beauté émane de celle de Dieu. Donneur de toute grâce et source de toute charité:

“Et tout ce que vous avez comme bienfait provient d'Allah” (Abeilles 53)

Et la charité est toujours aimée ainsi que celui qui la possède.

La formule (il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah) signifie le refus de tout esclavage et toute soumission, sauf au pouvoir d'Allah. Elle sous-entend le refus de toute autre allégeance, excepté à Lui.

C'est un bon mot, pareil à un bon arbre, dont la racine est fixe et la branche est dans le ciel, qui donne son fruit à temps, par la volonté d'Allah.

Parmi ses fruits: une raison et une âme libérées de la peur mentale et émotionnelle et de toute humiliation par n'importe quelle créature, la libération des désirs de l'arrogance et de la tyrannie. Cette formule renferme aussi le sens de la vraie égalité entre les humains, qui sont en réalité frères et descendants d'un même père et d'une même mère.

D'où les messages du prophète(PSL)adressés à tous les Tsars et les princes de son époque:

“Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous: que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah”.... (Al- Imran 3/64).

Nous croyons que l'Islam ne connaît pas de clergé qui monopoliserait la religion, contrôlerait les consciences et fermerait la porte de Dieu devant le peuple , en lui imposant son chemin et en prononçant les décisions de pardon ou d'excommunication!

Dans l'Islam, les hommes adorent Dieu directement et n'ont nullement besoin de médiation. Il est plus près de l'homme que sa veine jugulaire, et le musulman peut conduire ses prières à son Seigneur en tout lieu de la terre, comme l'affirme le Messager de l'Islam: (et m'a fait de la terre une mosquée, quiconque des Musulmans peut prier là où le temps de la prière arrive...).

L'imam dans la prière est un chef et non un clerc, et chaque musulman peut présider la prière, à certaines conditions.

Le musulman peut s'acquitter de ses obligations sans intermédiaire ; il suffit qu'il apprenne comment exécuter le culte, pour le faire comme il est préconisé par Dieu le Tout-Puissant.

Quand un musulman commet un péché, qu'il soit petit ou grand, Dieu lui donne l'occasion de se purifier par divers actes, comme l'ablution, la prière, le jeûne et l'aumône, ainsi que toute épreuve subite avec patience. On n'a pas besoin d'un prêtre devant qui se confesser, ou à qui demander d'intercéder auprès de Dieu:

“Si Mes serviteurs t’interrogent à Mon sujet, qu’ils sachent que Je suis tout près d’eux” (Al Baqara/186)

"Dis : "Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux". (Al Zumar 53)

Les savants de l'islam sont les héritiers des prophètes et les dirigeants de la nation, qui sont des experts dans leur spécialité. On se réfère à eux comme on fait pour toute autre science.

“Interroge donc qui est bien informé de Lui” (Al Fourkan 59)

“Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé.” (Fater 14)

“Demandez donc aux gens du rappel si vous ne savez pas”. (Annahl 43)

Chaque musulman a le droit- s'il le veut- de devenir un savant religieux, en faisant des études et non pas par héritage, ni par un titre, ni par un habit, et il n'y a pas de monopole dans ce domaine.

L'Islam rejette la répartition importée des personnes et des institutions entre ce qui est religieux et ce qui ne l'est pas. Il ne divise pas le peuple, ni l'éducation, ni les lois, ni les institutions. Ils doivent tous être au service de l'Islam.

3- La foi au Jour Dernier

Nous croyons que la mort n'est pas la fin du parcours et que l'homme n'a pas été créé pour l'éternité, mais il est transmis par la mort d'une maison à une autre maison, de la maison de l'épreuve à celle de la récompense.

Aujourd'hui c'est le travail et non le jugement, et demain ce sera le jugement et non le travail. Dans l'au-delà toute âme sera récompensée pour ce qu'elle a fait:

“Ce jour-là, les gens sortiront séparément pour que leur soient montrées leurs œuvres. Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra.” (Al Zalzala 6-8)

Toutes les religions monothéistes ont appelé à la foi dans le jugement dernier, avec ce qu'il y a de récompense et de punition. L'Islam, de sa part, a fait de cet élément de la foi un axe primordial, bien que les non croyants de la Mecque aient contesté cette réalité. Le Coran leur répond:

“Et c'est Lui qui commence la création puis la refait” (Al Roum 27)

“N'ont-ils pas vu qu'Allah qui a créé les cieux et la terre est capable de créer leurs pareils”(Al Israa 99)

“Pensez-vous que Nous vous avons créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous?”(Al Mouminoun 115)

Le Coran considère que la création de l'Homme sera en vain, sans but ni sagesse, s'il n'est pas ressuscité après mort et récompensé de ses œuvres. C'est la thèse des matérialistes qui ont dit: nous mourons et nous vivons et seul le temps nous fera périr! Ce ne sont que des ventres qui accouchent et la terre qui engloutit tout.

Quelle vie méprisable et quelle fin absurde!

Le Coran rétorque à ceux qui nient la résurrection, croyant qu'il est difficile pour Allah de restaurer l'os décomposé. Il rétorque aussi à ceux qui ne considèrent pas la justice et la sagesse de Dieu le Tout-Puissant, quand ils pensaient que les pages de cette vie seront pliées, sans que le bienfaiteur soit récompensé, ni le malfaiteur, comme si cet univers n'avait pas de Dieu qui le dirige!

Le Coran rétorque également à ceux qui croient qu'à l'au-delà il suffirait de bénéficier de l'intercession de certaines personnes puissantes, capables d'entraver la loi de la justice. Ils pensaient que leurs dieux pourraient effacer leurs crimes et leurs atrocités, que leur clergé se chargera de la médiation entre eux et Dieu. Tout cela fut réfuté par le Coran :

-“Quiconque fait une bonne œuvre, c'est pour son bien. Et quiconque fait le mal, il le fait à ses dépens. Ton Seigneur, cependant, n'est point injuste envers les serviteurs.” (Fossilate 41/46)

- "Quiconque prend le droit chemin ne le prend que pour lui-même; et quiconque s'égare, ne s'égare qu'à son propre détriment. Et nul ne portera le fardeau d'autrui... " (AlIsra 17/15)

- "Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission?" (Al Baqara 2/255)

- "Et que d'Anges dans les cieux dont l'intercession ne sert à rien, sinon qu'après qu'Allah l'aura permis, en faveur de qui Il veut et qu'Il agréé." (An Najm 53/26)

"Et ils n'intercèdent qu'en faveur de ceux qu'Il a agréés..." (AlAnbia 21/28)

"Ne leur profitera point donc, l'intercession des intercesseurs." (Al Modatir 74/48)

Ainsi, Dieu montre que l'intercession ne peut avoir lieu qu'après Sa permission et personne ne peut Lui imposer l'intermédiation d'un roi ou d'un messager.

Il a également prouvé que l'intercession n'est pas faite pour n'importe qui. En effet, pour celui qui est mort en étant attaché à l'incrédulité, Dieu n'autorisa à quiconque d'intercéder en sa faveur. Seuls les croyants pécheurs peuvent en bénéficier.

Dans l'au-delà seront affichés les livres, et chacun y lira le sien :

- "Lis ton écrit. Aujourd'hui, tu te suffis d'être ton propre comptable". (Al Isra 17/14)

- "Et on déposera le livre (de chacun). Alors tu verras les criminels, effrayés à cause de ce qu'il y a dedans, dire: «Malheur à nous, qu'a donc ce livre à n'omettre de mentionner ni péché véniel ni péché capital?» Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré. Et ton Seigneur ne fait du tort à personne." (Al Kahf 18/49)

- "Le jour où chaque âme se trouvera confrontée avec ce qu'elle aura fait de bien et ce qu'elle aura fait de mal; elle souhaitera qu'il y ait entre elle et ce mal une longue distance! Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Allah est Compatissant envers [Ses] serviteurs." (Al Imran 3/30)

Là-bas, tout homme trouvera son œuvre devant lui :

"Voilà Notre Livre. Il parle de vous en toute vérité..." (Al Jaty 45/29).

Ainsi, le livre dira la vérité aux hommes, et la justice sera appliquée sur toute personne :

" Nous placerons les balances exactes. Nulle âme ne sera lésée en rien, fût-ce du poids d'un grain de moutarde que Nous ferons venir. Nous suffisons largement pour dresser les comptes." (Al Anbia 21/47).

Et puis la situation se terminera par la division des gens en trois catégories :

-Les premiers rapprochés

-Les gens de la droite.

-Les gens de la gauche.

Ils sont mentionnés dans la sourate Al Waqia :

"Si celui-ci est du nombre des rapprochés (d'Allah), alors (il aura) du repos, de la grâce et un Jardin de délices. Et s'il est du nombre des gens de la droite, il sera [accueilli par ces mots]: «Paix à toi» de la part des gens de la droite. Et s'il est de ceux qui avaient traité de mensonge (la résurrection) et s'étaient égarés, alors, il sera installé dans une eau bouillante, et il brûlera dans la Fournaise. C'est cela la pleine certitude..." (Al Waqia 56/88-95).

Dans le paradis, il y aura différentes formes de bonheur matériel et moral. Ce qu'aucun œil n'a vu, ce qu'aucune oreille n'a entendu et ce qu'aucun cœur n'a jamais imaginé :

- "Aucun être ne sait ce qu'on a réservé pour eux comme réjouissance pour les yeux, en récompense de ce qu'ils œuvraient!" (As Sajdah 32/17)

- "Aux croyants et aux croyantes, Allah a promis des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour qu'ils y demeurent éternellement, et des demeures excellentes, aux jardins d'Eden [du séjour permanent]. Et la satisfaction d'Allah est plus grande encore, et c'est là l'énorme succès" (AtTawba 9 / 72).

Mais dans l'Enfer, il y aura différentes formes de torture matérielle et morale. Ce dont le Coran prévient les fidèles:

- "Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne. (AtTahrim 66/6).

- "Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement. Allah est certes, Puissant et Sage!" (An Nissa 4/56)

4- La foi en tous les messagers d'Allah

Nous croyons que Dieu, vusa sagesse et sa miséricorde, n'apas laissé les gens livrés à eux-mêmes. Mais Il leur envoya des apôtres et des messagers :

"... afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage". (An Nissa 4/ 165)

Il désigna un prophète pour chaque peuple :

"Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messenger, [pour leur dire]: "Adorez Allah et écarter-vous du Taghut"(Abeilles 16/36)

"Nous t'avons envoyé avec la Vérité en tant qu'annonceur et avertisseur. Il n'est pas une nation qui n'ait déjà eu un avertisseur".(Fater 35/24.)

Le Coran affirme que Dieu, exalté soit-Il, ne juge ni châtie personne avant de leur avoir indiqué la voie du salut établie la preuve contre eux par l'envoi d'un messenger de Lui :

"... Et Nous n'avons jamais puni [un peuple] avant de [lui] avoir envoyé un Messenger".(Isra 17/15)

Voilà pourquoi les savants ont décidé que les différentes nations, en dehors des musulmans, ne méritent le châtiment qu'après avoir reçu l'appel de l'Islam, de façon claire et nette et après avoir pris le temps d'y réfléchir.

En revanche, tout message déformé ou incomplet n'implique aucune peine divine. Il est certain que les humains étaient - et sont toujours - dans le besoin d'un message des prophètes élus par Dieu et dotés de la raison et de la sagesse.

"Allah sait mieux où placer Son message "(Al Anaam 6/124).

Les prophètes ont pour mission d'éclairer le chemin pour les hommes. Ils leur tracent la voie de la justice au sujet des grandes questions difficiles à trancher :

"Les gens formaient (à l'origine) une seule communauté (croyante). Puis, (après leurs divergences,) Allah envoya des prophètes comme annonceurs et avertisseurs; et Il fit descendre avec eux le Livre contenant la vérité, pour régler parmi les gens leurs divergences. Mais, ce sont ceux-là mêmes à qui il avait été apporté, qui se mirent à en disputer, après que les preuves leur furent venues, par esprit de rivalité! Puis Allah, de par Sa Grâce, guida ceux qui crurent vers cette Vérité sur laquelle les autres disputaient. Et Allah guide qui Il veut vers le chemin droit. "(Al Baqara2/ 213)

L'Histoire et l'expérience humaine ont prouvé que les gens doivent faire référence à une haute législation qui les oriente vers leur bien et leurs intérêts, ne les laissant pas à leur esprit seul. En effet, les gens sont souvent entraînés par leurs passions et leurs désirs vers le mal qui leur nuit. A ce propos, on peut citer l'exemple des États-Unis d'Amérique qui ont essayé l'interdiction de l'alcool, vu ses méfaits. Or, les passions ont prévalu et on a codifié l'alcool : sa production, sa consommation, sa publicité et sa commercialisation.

La sagesse de Dieu a voulu que chaque messenger soit envoyé à son peuple, que son message soit conditionné par une période déterminée, pour qu'un autre apôtre soit envoyé, et qui annule certaines obligations dans le message précédent, afin que son message soit adéquat à son temps :

"Et sur toi (Muhammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue. A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre. Si Allah avait voulu, certes Il aurait fait de vous tous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Concurrez donc dans les bonnes œuvres. C'est vers Allah qu'est votre retour à tous; alors Il vous informera de ce en quoi vous divergiez" Al Maïda48

Ce processus se poursuivait jusqu' au moment où Dieu le Tout-Puissant décide d'envoyer Sidna Mohammad, le sceau des Envoyés d'Allah, dont le message est éternel et universel. Un message général dans le temps et dans l'espace, englobant toutes les affaires des humains :

-"Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers"(Al Anbia 107)

-"Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messenger d'Allah et le dernier des prophètes. Allah est Omniscient." (Al Ahzab 40)

-"Et le jour où dans chaque communauté, Nous susciterons parmi eux-mêmes un témoin contre eux, Et Nous t'emmènerons [Muhammad] comme témoin contre ceux-ci. Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une grâce et une bonne annonce aux Musulmans." (Al Nahl 89)

Dieu Tout-Puissant a su que l'humanité a atteint sa phase de maturité, et méritait un dernier messenger, un dernier livre, unedernière la loi, comportant des principes et des fondements valables pour tout temps et tout lieu. Il a doté sa dernière religion de tous les éléments de souplesse, de continuité et de progression. Elle est apte à répondre à toute question et dépasser tout obstacle.

La foi islamique se caractérise par la croyance en tous les messagers divins antérieurs.

-Dites:«Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre(55) vers Abraham et Ismaël et Isaac et Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur: nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis" (Al Baqara136)

C'est une foi qui construit et ne détruit pas, qui parachève et rectifie ce qui précède

"Et sur toi (Muhammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui..." (Table 5/48)

5-Le culte chez les musulmans

Nous croyons que Dieu a créé les hommes à fin qu'ils s'acquittent du droit de l'adorer, en tant que leur créateur, le Tout-Puissant, le donneur des grandes bénédictions: la grâce de la vie, la

grâce de l'esprit , la grâce de la révélation , la grâce d'avoir mis tout l'univers au service des hommes, la grâce de leur avoir envoyé des messagers et des livres, ainsi que toutes les bénédictions dont jouissent les créatures d'Allah, exalté soit-Il :

"Et tout ce que vous avez comme bienfait provient d'Allah. Puis quand le malheur vous touche, c'est Lui que vous implorez à haute voix."(Abeilles 16/53)

"Il vous a accordé tout ce que vous Lui avez demandé. Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer. L'homme est vraiment très injuste, très (Ibrahim, 14/34)ingrat."

Ainsi, ce Dieu, "***Celui Qui a créé et agencé harmonieusement, qui a déterminé et guidé.***"(AL-Āla 87/2-3), mérite bien d'être adoré. Cette adoration étant le but ultime de la création:

" Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent."(Aldariaat 51/56)

Les actes culturels et objectifs: d'abord, pour atteindre la servitude entre une personne et Dieu. Puis renforcer la compassion entre une personne et toutes les autres personnes, voire toutes les créatures. Ensuite aider l'Homme à surmonter ses passions. Il faut noter que ces objectifs sont inséparables.

Ces actes d'adorations sont divers. Il y en a qui sont obligatoires, d'autres facultatifs. Certains sont apparents, d'autres cachés. Parmi les principales adorations obligatoires, il y a les prières qui comptent parmi les piliers de l'Islam, à côté du jeûne, de la zakat et de pèlerinage. Nul musulman ne doit nier ces cinq piliers.

Certaines adorations sont purement physiques comme la prière et le jeûne. Parfois, elles sont liées à l'action de faire (prière), parfois à l'action de s'abstenir (le jeûne), parfois elles sont rattachées à l'argent (l'aumône), parfois elles combinent tous ces actes...

Il y a d'autres actes de culte volontaire, tels que : la lecture du Coran, les louanges et les invocations d'Allah, le Tout-Puissant.

Il y a des adorations intérieures ayant leur importance dans la religion, comme: la sincérité de la bonne intention, le repentir, la modestie, la crainte d'Allah, la confiance en Lui, la patience dans l'épreuve, l'acceptation de son destin, l'amour d'Allah et la crainte de son châtime.

Il y a des actes de culte qui visent principalement à renforcer la compassion entre une personne, les gens et toutes les autres créatures (animaux, plantes et terre), tels que: honorer ses parents, respecter le lien de parenté, être aimable avec les voisins et les faibles, secourir les affamés, soulager les personnes en détresse , et coopérer dans la justice et la piété, promouvoir la vertu et combattre ce qui est mauvais , avec la main, la langue ou le cœur, et c'est le plus faible niveau de la foi. Cela implique aussi le jihad avec la main, avec de l'argent ou la langue. L'adoration renferme tout bien offert pour un musulman à autrui, ne serait-ce qu'un doux sourire, un mot gentil ou un obstacle retiré de la route.

Tout cela s'inscrit dans le culte en Islam, parce que l'adoration désigne tout ce que Dieu adore et agréé, des mots et des actions, que ce soit un acte des membres ou du cœur.

Mieux encore, le travail fourni par l'homme pour nourrir sa famille est hissé au statu de culte, de même que les rapports conjugaux intimes. Ainsi, s'élargit la notion de culte en Islam pour inclure toute la vie, y compris tous les actes humains, implicites ou explicites. Le musulman peut, par la sincérité de son intention, transformer les habitudes en culte ou adoration envers son Seigneur.

(Toutes les actions ne valent que par leurs intentions et chaque personne sera rétribuée selon ses intentions) affirme le prophète (PSL).

Et ainsi la terre se transforme en sanctuaire et en mosquée pour un musulman. Il adore Dieu par tout ce qu'il fait. Le cultivateur adore Dieu en accomplissant bien son travail dans le champ, le fabricant adore s'il excelle dans son industrie, le commerçant adore Dieu en restant honnête dans son entreprise, l'employé adore Dieu par le sérieux dans son travail, l'étudiant adore Dieu par l'application et l'assiduité... Bref, chaque personne peut adorer le Seigneur perfectionnant le travail qui lui est confié. De cette manière, la vie devient noble et l'Homme transcende le mal et les Nations progressent. Et le diable s'écarte du champ, vaincu et rejeté.

6- Les valeurs morales

Nous croyons que l'Islam octroie une place privilégiée à la morale, à tel point qu'il qualifie le prophète:

“Et tu es certes, d'une moralité éminente”. (Al Kalam 4)

Le prophète (PSL) nous définit sa mission en ces termes: (J'ai été envoyé pour parachever les bons comportements)

D'ailleurs, l'Islam fixe pour les obligations du culte des finalités morales, devant s'incarner dans la vie des homes, sinon ces adorations seraient incomplètes et pas dignes d'être acceptées par Allah.

“En vérité la salat préserve de la turpitude et du blâmable.”(L'Araignée 45)

De même pour l'aumône (la zakat):

“Prélève de leurs biens une zakat par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie pour eux.”(AtTawba 9/103)

De même pour le jeune:

“On vous a prescrit as-siyam comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété” (Al Baqara 2/183)

De même pour le pèlerinage:

“Si l'on se décide de l'accomplir, alors point de rapport sexuel, point de perversité, point de dispute pendant le pèlerinage” (Al Baqara 197)

Si ces actions de culte n'ont aucun fruit au niveau de la morale, la réponse de l'Envoyé d'Allah est claire:

(Il est possible qu'un jeûneur ne récolte de son jeûne que la faim et la soif et il est possible que quelqu'un qui prie la nuit ne récolte de sa prière que la fatigue)

(Celui qui ne renonce pas à proférer des mensonges et à agir trompeusement, Allah n'a nul besoin qu'il renonce à sa nourriture et à sa boisson.)

Encore mieux, l'Islam considère que la morale témoigne de la véracité de la foi. C'est pourquoi les croyants sont décrits ainsi dans le saint Coran:

“Bienheureux sont certes les croyants, ceux qui sont humbles dans leur salāt, qui se détournent des futilités, qui s'acquittent de la Zakāt, et qui préservent leurs sexes [de tout rapport], si ce n'est qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent, car là vraiment, on ne peut les blâmer; alors que ceux qui cherchent au-delà de ces limites sont des transgresseurs; et qui veillent à la sauvegarde des dépôts confiés à eux et honorent leurs engagements”(Al Mouminoun 1-8)

Les hadiths véridiques du prophète(PSL) rattachent la foi aux vertus morales:

(Celui qui croit en Allah et au jour dernier, qu'il reçoive généreusement son hôte. Celui qui croit en Allah et au jour dernier, qu'il soit bon avec ses parents. Celui qui croit en Allah et au jour dernier, qu'il dise une bonne parole ou qu'il se taise.)

De même, les hadiths nient la foi de ceux qui commettent des vices:

“Celui qui commet l’adultère n’est pas croyant lorsqu’il est en train de le commettre ...”

(N'a pas cru en moi celui qui dort repu tandis que son voisin, à côté de lui, a faim et il est au courant de cela)

L’Islam a mis les valeurs morales au cœur de ses enseignements religieux, stipules par les obligations et les interdictions, aussi bien dans le Coran que dans la Sounna.

Ainsi, la justice, la bienfaisance , l'honnêteté , la sincérité , le respect du pacte, l'accomplissement de la promesse , la compassion envers les autres , la patience dans l'épreuve et dans l'aisance, la modestie , le courage , la générosité , et la chasteté , pardon, la gestion de la colère , de même que le respect des parents , la charité et la bonté pour les pauvres et les orphelins ...

Toutes ces vertus constituent le vif de ce qui a été demandé au fidèle par l’Islam, au début de la sourate Al Anfal et Al Mouminoun, au milieu de Al Râad, à la fin de Al Fourkan, dans Addariate et Al Maarij. Et d’autres sourates.

Et contrepartie, tout ce qui oppose à ces vertus, comme l’injustice , l'oppression , le mensonge , la trahison , la cruauté , l'insolence , l'arrogance , la médisance , le parjure , l'alcool , la désobéissance aux parents , la nuisance à son voisin , la cruauté envers les pauvres et le voyageur en détresse , l'orgueil... . Tous ces vices et se rangent parmi les interdits de l’Islam. Certaines de ces pratiques sont classées dans les plus grands péchés comme le dit le Coran:

“Vois-tu celui qui traite de mensonge la Rétribution? C’est bien lui qui repousse l’orphelin, et qui n’encourage point à nourrir le pauvre.” (AlMaoun 107/1-3)

Le prophète (PSL) le confirme:

-(Aucun de vous n’est parfaitement croyant, tant qu’il n’aime pas pour son frère ce qu’il aime pour lui-même)

- ("Par Allah, n'est pas croyant, par Allah, n'est pas croyant, par Allah, n'est pas croyant !" On dit : "Qui donc ? Ô Messager d’Allah" ! Il dit : "Celui dont le voisin n'est pas à l'abri de ses méfaits")

-(Une parole agréable et un pardon valent mieux qu'une aumône suivie d'un tort. Allah n'a besoin de rien, et Il est Indulgent)

Il faut signaler aussi que l'éthique islamique est présente en tout. Elle n'est écartée d'aucune zone de vie, par opposition à la philosophie des autres civilisations qui séparent entre la science et l'éthique, entre l'économie et l'éthique, entre la politique et la morale, entre la guerre et de la morale. Alors que l'Islam lie étroitement toutes ces choses avec la morale.

De ce fait, l'Islam n'approuve pas la théorie de (la fin justifie les moyens). Il ne permet pas l'accès aux nobles objectifs par des moyens bas et immoraux, mais il vise l'accès à la fin noble par des médias honnêtes et propres. Il n'est pas tolérable en Islam d'arriver à un droit par la voie du mensonge, comme par exemple construire des mosquées par l'argent de la corruption, de l'usure et du monopole :

(Dieu est bon, et n'accepte que le bon)

7- L'unité de la nation islamique

1 –Nous croyons que la différence d'opinion dans les branches de la religion –théorie ou pratique–est une réalité, et cela n'est pas du tout un mal, pour peu que l'on respecte les règles du dialogue et l'estime de l'autre.

La déférence des points de vue est une volonté divine, puisque les approches et les esprits ne sont pas identiques. D'autre part, le texte religieux est écrit dans une langue qui contient le sens propre et le sens figuré, l'implicite et l'explicite, le général et le spécifique, l'absolu et le limité ...

Dieu n'a pas fait des hommes des copies identiques, mais chacun d'entre eux a sa manière de penser, sa propre volonté. Il y en a l'intelligent, le moins intelligent et le génie. Il y en a les tolérants et les tenaces. Ainsi, cette différence est dans le bien de l'humanité. Si la loi islamique était une opinion unique, cela aurait limité l'ouverture de la Oumma sur le monde.

Dans cette diversité d'opinion réside la richesse de la jurisprudence, la fertilité de la loi, l'expansion de la nation. En effet, si une idée est valable dans une époque précise et pour un pays déterminé, elle ne l'est pas pour une autre époque et un autre pays. Dans cette variété, les hommes ont l'occasion de choisir, afin de valoriser cette opinion ou cette autre, en fonction de la preuve qu'ils jugent plus puissante, et qui est, selon eux, plus conforme aux buts de la religion et plus apte à réaliser les intérêts de la société.

D'où l'échec de toute tentative de proscrire la différence d'opinion, d'abolir toutes les doctrines et d'obliger tout le monde à se soumettre à une seule opinion. Par contre, nous avons vu comment la nation s'est élargie devant les multiples obédiences, les diverses écoles et les différentes équipes.

Par conséquent, il ne faut pas s'inquiéter au sujet de la différence, mais plutôt s'efforcer de de cette diversité une richesse, non un conflit. Nous devons apprendre à gérer cette différence, ce que certains savants modernes appellent (la jurisprudence de la coalition). De sorte que la différence de nos points de vue n'entraîne pas la divergence de nos cœurs.

De cette manière, nous devons nous aligner du même côté dans les grandes questions de la Oumma, sans laisser une brèche qui serait saisie par l'ennemi qui cherche à se faufiler pour et à déchirer notre unité et briser notre parole, surtout à ce moment critique où la nation est confrontée à un grand défi et sa religion est ciblée par plus d'une partie. Ils veulent changer de sa racine, sa culture, son esprit, son identité et même son éducation religieuse, puisqu'ils s'immiscent dans son système éducatif. Ils veulent faire de nous une nation dépourvue de son message et de sa mission, succombée à leurs plans.

L'unité islamique est nécessaire à tout moment, mais de nos jours, elle l'est davantage.

Les savants doivent être les premiers unis, car ils guident les masses par la charia, selon la règle suivante : (coopérons dans les questions où nous sommes d'accord et soyons tolérants dans les points que nous ne partageons pas.)

Nous aspirons à un dialogue constructif qui fait rejaillir la vérité et ouvrir la voie à une bonne coopération. Ce dialogue devrait se faire de prime abord entre les chercheurs et

les penseurs, dans un climat de fraternité et de convivialité et sous la bannière de l'objectivité scientifique, loin de l'exaltation populiste.

2 - Nous croyons que la relation avec un musulman et son frère musulman est basée sur la bonne foi. Chacun d'eux doit éviter de faire du mal à l'autre. Le pire est de le dénigrer, de l'humilier, ou de l'excommunier de la religion de l'Islam, sans preuve tangible

Les hadiths authentiques du prophète (PSL) interdisent formellement de telles pratiques.

(Si un homme dit à son frère coreligionnaire : "Ô mécréant !", il endossera l'une des deux conséquences : Rien ne lui arrive si l'autre est vraiment mécréant ; Sinon, cette expression revient à celui qui l'a prononcée). (Rapporté par Malek, al-Bukhari, Muslim, Abu Dawud et al-Tirmidhi).

L'excommunication (attakfir) est un péché religieux, un péché du savoir et un péché social car elle conduit à la déchirure d'une nation. Si cette excommunication était permise, elle porterait plutôt sur les actes et non sur les personnes. On dirait alors : celui qui dirait ceci ou cela serait mécréant, celui qui ferait ceci ou cela serait mécréant, celui qui nierait ceci ou cela serait mécréant... Mais, il ne faut pas dire : cette personne en particulier est mécréante, sauf si elle avoue clairement et devant des témoins qu'elle ne croit pas à Allah et qu'elle rejette carrément l'Islam.

Par conséquent, nous disons qu'il n'est pas donné à quiconque de juger quelqu'un d'apostat, de le condamner et de l'exécuter ! Ce qui est très dangereux pour la société. Nul ne peut faire le travail de savant, de juge et de la police en même temps !

Nous croyons que la Oumma s'oriente vers une seule direction (kibla) pendant la prière, en dépit de toutes sortes de controverse, et que les musulmans où qu'ils soient forment une seule nation.

"Certes, cette communauté qui est la vôtre est une communauté unique, et Je suis votre Seigneur. Adorez-Moi donc" (Al Anbia 21/92).

En vertu de leur foi commune, de leurs lois communes, de leur finalité commune dans cette vie, les musulmans sont réunis par la fraternité dans la foi. L'Islam rattache à cette fraternité des droits constants à l'entraide, à la solidarité et au soutien.

-(le musulman et le frère du musulman, il ne doit ni l'opprimer ni l'abandonner)

-(Le sang de tous les musulmans est sacré. Ils sont responsables, même vis-à-vis du plus humble d'entre eux. Ils doivent être unis face aux autres.)

En Islam, l'une des meilleures œuvres qui recherchent à Dieu est de réunir les musulmans, de les réconcilier et d'éliminer les causes de la discorde entre les sectes et les communautés :

"Les croyants ne sont que des frères. Établissez la concorde entre vos frères, et craignez Allah, afin qu'on vous fasse miséricorde." (Al hojorate 49/10).

Ce qui est confirmé dans le hadith :

(Dois-je vous dire quelque chose de mieux que le degré de jeûne, la prière et la charité? Les compagnons ont répondu: "Oui." Il a dit, «Concilier la relation (deux personnes se battent), parce que le mal est couper les liens)

Les musulmans sont frères, réunis par une seule foi, un seul livre, un seul Messager et une seule loi. Ils devraient supprimer tous les facteurs de division pour leur communauté. Notre Oumma est digne d'être puissante à condition de répondre à l'appel du Seigneur :

- "Et crampez-vous tous ensemble au «Ḥabl» (câble) d'Allah" (Al- Imran 3/103]

- "Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et se sont mis à disputer, après que les preuves leur furent venues" (Al- Imran 3/105],

- "et ne vous disputez pas, sinon vous fléchirez et perdrez votre force ". (Anfal 8/46].

Solidaires, les musulmans devraient donc œuvrer pour délivrer de la «terre islamique» des mains de l'usurpateur, en prenant en compte les intérêts suprêmes de la Oumma islamique, et les besoins et les exigences en ressources militaires, économiques et humaines. Une telle mission constitue une priorité pour eux et un signal d'amour de Dieu. Celui qui se voit incapable de résister aux envahisseurs, a droit au soutien de tous les musulmans.

La Palestine, surtout, est aujourd'hui un lieu de résistance pour tous les musulmans. C'est la terre des prophètes et le pays d'Al- Aqsa. C'est la cause de tous les musulmans qui sont appelés à conjuguer leurs efforts afin de restaurer le droit de son peuple.

8- Sources infaillibles de l'Islam (le Coran et la Sunna)

1- Nous croyons que la source première de la foi et de la charia islamiques est le Coran. C'est la source infaillible, la source des sources.

Il n'existe pas un musulman engagé qui doute de la véracité et de l'authenticité du Coran. Toutes les obédiences sont unanimes sur ce point.

Le Coran est le livre de tous les musulmans. Dieu l'a voulu clair, abordable et protégé.

- " Pourquoi Allah vous infligerait-Il un châtimeur si vous êtes reconnaissants et croyants? Allah est Reconnaissant et Omniscient. "(An Nissa 4/147)

- "Et le jour où Il les rassemblera, eux et ceux qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Il dira: «Est-ce vous qui avez égaré Mes serviteurs que voici, ou ont-ils eux-mêmes perdu le sentier?"(Lune 54/17)

- " Que la crainte saisisse ceux qui laisseraient après eux une descendance faible, et qui seraient inquiets à leur sujet; qu'ils redoutent donc Allah et qu'ils prononcent des paroles justes. "(Al Hijr 15/9).

Il a été révélé par Allah en arabe. Il est donc en langue arabe, mais avec un contenu et une destination universels.

Allah dit :

- " Qu'on exalte la Bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de Discernement sur Son serviteur, afin qu'il soit un avertisseur à l'univers. "(Furqan 25/1)

Aussi les musulmans doivent-ils à traduire son sens à des différentes langues du monde, afin de transmettre le message de Dieu à tous les peuples et d'établir la preuve contre eux et s'acquitter de cette responsabilité.

2 - La vraie sunna est la deuxième source de l'Islam après le Coran. Elle nous est transmise par l'intermédiaire de compagnons de confiance et par les membres de la famille du prophète, que Dieu les bénisse tous. Dieu a confié aux prophètes la tâche de montrer le Coran aux gens :

- "(Nous les avons envoyés) avec des preuves évidentes et des livres saints. Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent. "(An Nahl 16/44).

Ainsi, le Coran représente la voie à suivre (Huda) pour tout le monde, et la sunna représente l'explication de la révélation divine. Dieu dit:

- "Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah. Et quiconque tourne le dos... Nous ne t'avons pas envoyé à eux comme gardien". (An Nissa 4/80)

Donc le Coran allie l'obéissance à Dieu à l'obéissance Son Messager, et disposés entre eux guidés par l'amour de Dieu, il a dit :

-'' Dis: «Obéissez à Allah et obéissez au messager (...). Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés».''(Al Nour 24/54)

-'' Dis: «Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés'' (Al- Imran 3/31).

On ne peut pas comprendre le Coran sans une véritable compréhension de la sounna, qu'elle relève du dire ou du faire, comme la sounna contenue dans l'explication pratique des cinq prières quotidiennes et du Hajj.

De même, on ne pas comprendre la sounna si on la sépare du Coran. On doit l'approcher dans le cadre et à la lumière du Coran, comme il n'est pas permis à une déclaration qui contredit indiqué.

Il faut signaler aussi que ces deux sources (Coran et Sounna) sont mieux appréhendées dans le contexte de la langue arabe, langue d'origine du Coran et de la sounna, et selon les règles établies par les scientifiques dignes de confiance, en particulier les savants de la jurisprudence

3 - Les autres sources de la législation comme al ijmae (unanimité), l'analogie (Al kias), la raison... ne sont pas indépendantes mais s'inspirent des sources principales : le Coran et la Sounna.

9- Charia, jurisprudence et effort (ijtihad)

1 – Nous croyons que la charia islamique est la révélation de Dieu, dans le Coran, et dans la vraie Sounna du Prophète, et que la jurisprudence islamique est l'œuvre de (l'esprit musulman) qui a travaillé dur pour comprendre le Coran et la Sounna et pour en déduire des jugements pratiques de ces deux sources. Donc la Charia est une révélation divine et la jurisprudence est une œuvre humaine.

Mais cette jurisprudence (fikh) est régie par des critères et des normes de la charia que le savant (fkih) doit respecter. Les musulmans ont inventé une science incomparable qui s'appelle ossoul al fikh (les bases de la jurisprudence). Une science qui codifie à la fois les affaires où il y a un texte sacré, et les affaires où il n'existe pas un texte clair. Les jugements, les formules et la terminologie qui en découlèrent ne sont pas du tout sacrés.

Avant même la codification et la rédaction de cette discipline de façon systématique, les juristes musulmans respectaient ces règles, sans utiliser une terminologie précise, qu'ils soient de l'école du texte (patrimoine écrit) ou de l'école de l'opinion.

Il est important de signaler ici que le fikh n'existe pas en suspension dans l'air, mais il se situe dans la jurisprudence islamique; ce dont les savants sont unanimes ou ce dont les opinions divergent. Qu'il soit confirmé par la révélation ou par l'effort des savants, tant qu'il s'agit d'un effort de spécialistes qualifiés.

Or ceux qui veulent que nous renoncions à la jurisprudence islamique ou que nous écartions le fikh de notre culture, désirent en réalité que abolissions de notre vie la charia (lois) tout entière. En effet, cette charia n'existe que dans le cadre de la jurisprudence.

Cependant, nous sommes appelés à « cribler » cette jurisprudence pour en séparer ce qui est constant de ce qui est variable. On entend par « variable » les sentences et les jugements qui furent valables dans un espace-temps déterminé et qui ne le sont plus, vu le changement des circonstances. D'où la formule : si le contexte change, la règle change également. (cf. La Revue Al Ahkam).

2 – Nous, dans l'Union Mondiale des Savants Musulmans, nous adoptons la jurisprudence de l' (école du juste milieu) qui comprend les textes partiels à la lumière des objectifs généraux, et ne fait pas de bataille entre les deux. Une tendance qui examine l'intention (la visée) du texte avant d'émettre un jugement (une sentence). De même, elle approche le texte sacré à la lumière de son contexte socio-culturel. Elle tend à trouver une harmonie entre les constantes de la charia et les variantes du vécu. Elle distingue toujours les affaires du culte de celles du comportement. La règle de base pour les premières étant l'interdiction, sauf s'il existe une permission claire dans le texte, alors que pour les autres affaires, la règle de base est la permission, sauf si le texte stipule l'interdiction.

De même, la base dans le culte est l'adoration (texto), sans regard à la signification ou à la justification de telle ou telle pratique; or pour les comportements et les conduites avec autrui, la base est de prendre en compte la visée, la signification et la raison d'être de la chose.

Nous adhérons à cette thèse formulée par Ibn Kaym et accueillie par toute la Nation:

(En effet, la charia (loi) est basée sur la prise en compte des intérêts des humains et du bien-être des gens dans cette vie ici-bas et dans l'au-delà. Dans son ensemble, elle est entièrement justice, clémence, sagesse et avantages. Toute question légiférée de manière qu'elle sorte de la justice vers l'injustice, de la clémence vers l'oppression, du bien-être vers la souffrance, n'est assurément pas du fait de la Charia, même si on l'y introduit par la force de la rhétorique. (Ialam Al Mowaquiin)

3 - Nous croyons que la voie de l'ijtihad dans la religion est ouverte, et elle le restera, parce que personne ne peut fermer une voie ouverte par Dieu et Son Messager ; mieux, c'est est une des devoirs de la communauté (de suffisance communautaire: kifaya). Selon certains savants, chaque ère doit avoir son imam innovateur, afin de monter aux gens le jugement de l'Islam dans les affaires nouvelles

Nous avons actuellement un besoin urgent d'une réelle innovation, vu les grands changements qui ont eu lieu à notre époque, par rapport à nos prédécesseurs dans l'ère de la jurisprudence ancienne. En effet, même au temps des premiers juristes, il y avait parfois un désaccord sur certains points, comme le cas d'Abu Hanifa et ses deux compagnons. Si cela fut le cas d'une ère proche de la révélation, que dire de notre époque qui vient après des siècles?

Pour cela, nous avons dû ouvrir la porte de l'ijtihad, dans toutes ses formes, partielle, totale, relative ou absolue. Quelle soit nouvelle dans les affaires actuelles ou sélective dans le patrimoine de la jurisprudence.

Mais la porte de l'ijtihad ne s'ouvre que devant les érudits qualifiés et compétents qui possèdent les performances nécessaires pour une telle tâche, à savoir : une connaissance approfondie du Coran et de la Sounna, permettant d'en déduire les jugements adéquats; une bonne maîtrise de la langue arabe et de ses disciplines, une connaissance des bases de la jurisprudence et des visées de la loi (charia), de façon à pouvoir élaborer des jugements et les justifier par un argumentaire détaillé.

Il importe également que cette innovation soit à juste mesure, dans les cas où il n'y a pas de texte formel. Cependant, le peu de questions tranchées par un texte formel ne s'apprêtent pas à un effort d'innovation. Elles garantissent l'unité et la cohésion de la Nation et l'empêche de se diviser en plusieurs nations. Ces constantes représentent une référence pour les questions théoriques qui s'apprêtent à plus d'une seule interprétation.

4- Nous appelons à une jurisprudence comparative entre toutes les doctrines, pour aboutir à une jurisprudence islamique globale. Nous appelons également à la mise en place des

institutions scientifiques qui comprendraient des représentants de toutes les écoles islamiques, en vue de se pencher à la recherche et à l'innovation dans les grandes questions qui préoccupent l'ensemble de la Nation

10- L'Islam, modération et complémentarité

Nous croyons à la voie de la modération et l'approche positive qui sont basées sur l'équilibre dans la perception des choses, sans négligence ni excès, comme le souligne le verset :

" Et Il a établi la balance, afin que vous ne transgressiez pas dans la pesée." (Arrahmane 55/8-9).

Nous l'avons vu, l'Islam prône la modération en toutes choses. C'est l'une de ses caractéristiques de base :

"Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes..." (Al Baqara 2/143).

1-La modération à laquelle nous croyons représente l'équilibre positif dans tous les domaines, qu'ils soient théoriques ou pratiques, matérielle ou morale, individuelle ou sociale. Il établit dans la vie d'une personne une harmonie entre l'esprit et la matière, l'esprit et le cœur, entre les droits et les devoirs, entre ce monde ici-bas et l'au-delà :

-" Seigneur! Accorde nous belle part ici-bas, et belle part aussi dans l'au-delà... ". (Al Baqara 2/201)

-" Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part) en cette vie"(AlQassas 28/77)

D'autre part, Islam établit un équilibre entre l'individu et la société. Il ne donne pas à l'individu les droits et les libertés qui l'élèvent au-dessus de la communauté comme dans le système capitaliste. De même, il ne donne pas à la communauté des pouvoirs et des autorités, de telle sorte qu'elle domine l'individu et exerce sur lui une pression, pour qu'il rétrécisse et tue ses initiatives et ses talents comme c'était le cas pour le socialisme et le communisme.

L'Islam reconnaît à la personne ses droits et à la société ses droits aussi, évitant la tyrannie d'une partie sur l'autre. Tout cela est régi par les lois de notre religion.

Nous croyons que l'extrémisme dans la religion est un péril et pour l'individu et pour le groupe :

(Méfiez-vous de l'exagération en matière religieuse, car les communautés qui vous ont précédé ont péri par l'exagération en matière religieuse), dit l'Envoyé d'Allah (PSL).

De même, le déclin de la religion, de ses valeurs et de ses croyances est un péril pour tous. C'est pourquoi nous adoptons la modération dans chaque domaine, ce qui est bon pour la nation, et lui servir la nation.

C'est un équilibre entre les partisans du soufisme même s'il dévie de la mesure, et ses détracteurs même s'il était dans les normes de l'Islam.

Un équilibre entre les défenseurs de la raison même si elle transgresse un texte coranique clair, et ceux qui rejettent la raison, même dans la compréhension du texte.

Un équilibre entre ceux qui nient l'inspiration de façon absolue, ne reconnaissent pas son existence ni son impact et ceux qui en exagèrent l'importance, faisant d'elle une des sources de la législation religieuse.

Un équilibre entre ceux qui nient catégoriquement l'inspiration et ceux en exagèrent l'importance, au point d'en faire une source de législation.

Un équilibre entre les partisans de la rigueur même dans les branches et les questions secondaires, et les partisans de la souplesse, même dans les fondements de la religion.

Un équilibre entre ceux qui sacralisent le patrimoine, malgré les failles des hommes et ceux qui rejettent complètement ce patrimoine, même s'il contient des aspects lumineux.

Un équilibre entre la philosophie des idéalistes qui ne se soucient guère de la réalité...et la philosophie des réalistes qui ne croient pas dans les idéaux.

Un équilibre entre les tenants de la philosophie «libérale» qui sanctifie l'individu et l'amplifie au détriment de la communauté et ceux qui prônent la philosophie du groupe «marxiste» qui sanctifie la société et l'amplifié au détriment de l'individu.

Un équilibre entre les partisans de la constance, même dans les moyens et les instruments et les tenants de l'évolution, même dans les principes et les finalités.

Un équilibre entre les partisans de l'innovation quoique en théologie et les partisans de la tradition, refusant toute innovation même dans les questions qui n'ont pas été imaginées par les prédécesseurs

Un équilibre entre les partisans de l'ouverture sans réservesur le monde...et les partisans du renfermement sur soi sans justification.

Un équilibre entre les partisans de l'extrémisme dans l'expiation qui touche même des musulmans pieux, et les laxistes qui défendent les mécréants et les ennemis de l'Islam.

Un équilibre entre la tendance à exagérer l'interdiction, comme s'il n'y avait pas au monde une chose qui s'appelait *halal*, et la tendance à exagérer la permission, comme s'il n'y a rien dans ce monde qui soit haram (interdit)!

Un équilibre entre les gens emprisonnés dans le passé, absents dans le présent et dans l'avenir, et ceux qui ignorent leur passé, comme s'ils veulent supprimer (hier) de temps, et le mot "passé" de la langue.

2-Cette modération aboutit à une complémentarité globale.

En effet, l'Islam n'a pas pour souci majeur l'application littérale du côté juridique de la loi.

Mais son premier combat et sa tâche principale, c'est la recherche de la mise en place d'une véritable vie islamique, pas formelle seulement... Une vie visant à réparer le fond des gens, pour qu'ils corrigent leurs comportements et méritent la guidance de Dieu. Une vie dans laquelle évolue l'homme paisible, la famille unie, la société cohérente, l'Etat juste, caractérisé par la force et la confiance... Une vie guidée par la doctrine de l'Islam, régie par la loi de l'Islam, dominée par les concepts de l'Islam et embellie par l'éthique de l'Islam.

La vie d'une société solidaire cohérente, comme une construction dont les matériaux se renforcent mutuellement, où nul n'aurait faim alors que son voisin de son côté est rassasié. Une société qui garantit un savoir utile pour chaque personne ignorante, un emploi approprié pour chaque chômeur, un salaire équitable pour chaque employé, et un juste salaire pour chaque travail, une alimentation adéquate pour tous les affamés, du médicament efficace pour chaque patient, un logement salubre pour chaque citoyen, une satisfaction pour chaque nécessiteux, des soins pour tous les faibles, physiquement ou socialement, en particulier les enfants et les personnes âgées, les veuves et les handicapés. Une société caractérisée par la puissance à tous les niveaux : le pouvoir de la pensée, la force de l'âme, la force dans le corps, la force de caractère, la force de l'économie, à côté de la puissance de l'unité et la cohésion, avec à la base de tout cela la puissance de la foi.

11- L'islam et l'Homme

1- L'Homme est, aux yeux de l'islam, une créature ennoblie.

"Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam"(Isra 17/70)

Il est créé sur cette terre pour la remplir : ***"Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges: «Je vais installer sur la terre un représentant «Khalifa»"(Al-Baqara 2/30)***

Et parce que l'humain est honoré, Dieu a fait de lui le maître de toutes les autres créatures qui sont soumises à lui.

"Ne voyez-vous pas qu'Allah vous a assujetti ce qui est dans les cieux et sur la terre?" (Luqman 31/20)

" Et Il vous a assujetti tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, le tout venant de Lui" (AlJatiya 45/13)

Dieu a gratifié l'homme par un ensemble de droits pour l'aider à sauver sa dignité et accomplir sa mission. Il lui ordonna de préserver ces droits et d'accomplir certains devoirs. Parmi ses droits fondamentaux, l'homme est libre de croire ce qu'il veut. L'islam insiste tellement sur la liberté de croyance quand bien même on serait obligé de se battre pour la défendre:

"Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah..." (Anfal 8/39).

2- L'islam prône la valorisation de la raison et le lancement de ses énergies dans la recherche et la réflexion. Il s'efforce de créer (une mentalité scientifique), fondée sur la méditation sur l'univers et réflexion sur les horizons et les âmes.

-"N'ont-ils pas médité sur le royaume des cieux et de la terre, et toute chose qu'Allah a créée... ?"(Al Araf 7/185)

-"...et méditent sur la création des cieux et de la terre". (Al- Imran 3/191).

Celui qui a dit que penser est un devoir islamique n'a pas eu tort. C'est ce qui a été révélé par le Coran :

-"Dis: «Je vous exhorte seulement à une chose: que pour Allah vous vous leviez, par deux ou isolément, et qu'ensuite vous réfléchissiez."(Sabae34/46)

Le Coran réitère: "Ne réfléchissez-vous donc pas?" une dizaine de fois. De même, il incite à l'observation et l'exploration de l'univers dans plusieurs versets :

" Dis: «Regardez ce qui est dans les cieux et sur la terre..."(Yunus 10/101)

-"Ne considèrent-ils donc pas les chameaux, comment ils ont été créés"(Al Ghachia 88/17)

- "N'ont-ils donc pas observé le ciel au-dessus d'eux, comment Nous l'avons bâti et embelli; et comment il est sans fissures?" (Qaf 50/6).

En revanche, l'islam dénonce l'imitation aveugle et l'inertie sur le patrimoine légué par les parents, ou recommandé par les seigneurs et les notables :

- "Et quand on leur dit: «Suivez ce qu'Allah a fait descendre», ils disent: «Non, mais nous suivrons les coutumes de nos ancêtres.» - Quoi! et si leurs ancêtres n'avaient rien raisonné et s'ils n'avaient pas été dans la bonne direction?" (AlBaqara 2/170)

- "Et ils dirent: «Seigneur, nous avons obéi à nos chefs et à nos grands. C'est donc eux qui nous ont égarés du Sentier." (Al Ahzab 33/67)

L'islam refuse également de suivre le doute dans un cas qui exige la certitude :

- "alors qu'ils n'en ont aucune science: ils ne suivent que la conjecture, alors que la conjecture ne sert à rien contre la vérité." (An Najm 53/28)

Il refuse aussi de suivre la passion et l'amour-propre qui nous induisent en erreur:

- "...et ne suis pas la passion: sinon elle t'égarera du sentier d'Allah" (Sad 53/28)

Il reproche aux mécréants :

- "Ils ne suivent que la conjecture et les passions de (leurs) âmes" (An Najm 53/23)

L'islam ne tolère aucune prétention sans preuve:

- "Dis: «Donnez votre preuve, si vous êtes véridiques." (Al Baqara 2/111 et An Naml 27/64)

Comme il réclame des preuves pour les questions abstraites; il se base sur l'observation pour les choses concrètes : ***"Etaient-ils témoins de leur création?" (AlZokhrof 43/19)***, et des pièces à conviction dans tout discours rapporté: ***"Apportez-moi un Livre antérieur à celui-ci (le Coran) ou même un vestige d'une science, si vous êtes véridiques". (Alahqaf 46/4)***

De même quand il s'agit de prouver une révélation religieuse. Il a également contesté ceux qui interdisent les bonnes choses qu'Allah avait permis:

"Informez-moi de toute connaissance, si vous êtes véridiques (AlAnaam 6/143)

Il rétorque à ceux qui ont dit que leur errance est prédestinée par Dieu; il leur dit:

"Dis: «Avez-vous quelque science à nous produire? Vous ne suivez que la conjecture et ne faites que mentir". (Al Anaam6/148)

3- L'islam recommande aux croyants d'apprendre et d'exceller dans l'apprentissage, en se servant des méthodes les plus récentes, et de se soumettre aux résultats prouvés par la science dans tous les domaines. L'acquisition de tout savoir nécessaire pour la Oumma est obligatoire: (apprendre la science est une obligation pour tout musulman)

En revanche, l'ignorance selon l'Islam est un crime. Il estime que la maîtrise de la science théorique ou pratique, civile ou militaire est un devoir religieux. L'emprunt de tout chemin menant à ce devoir, devient un devoir aussi. Il ne voit pas de conflit entre la raison claire et le texte évident.

En effet, la raison- comme disent nos savants - est à la base de la révélation, puisque la raison prouve l'existence de Dieu, la prophétie en général, et en particulier celle de Mohammad (PSL). Il n'y a aucune contradiction dans notre culture entre les faits de la science et les questions tranchées par l'Islam. Nul conflit entre raison et religion, comme cela fut le cas dans d'autres religions. Pour nous, la science est une religion.

Une telle position implique ceci:

On est fier de l'héritage islamique dont nous inspirons, en distinguant bien entre le niveau de divin infallible et constant, qui est très réduit, et le niveau souple qui s'apprête au développement et au renouvellement et qui en constitue la grande partie.

L'Islam est ouvert à l'héritage de la science et de la pensée dans le monde entier et recherche la sagesse là où elle se trouve. Il s'ouvre sur toutes les idées des nations, passées ou présentes, visant l'amélioration des conditions des populations, à condition qu'elles ne contredisent pas ses fondements. On est prêt à prendre de ces idées sans le moindre complexe, du moment que la sagesse est une cible pour tout musulman.

4- Parmi les droits de l'homme aussi, la préservation de sa santé physique et mentale. : (ton corps a sur toi des droits), dit le prophète (PSL). Le corps a droit d'être nourri quand il a faim, d'être lavé quand il est sale, d'être soulagé s'il est fatigué, d'être renforcé s'il est faible, d'être soigné s'il est malade. En effet, Allah n'a pas fait une maladie sans y donner un remède, qu'il soit connu ou méconnu des hommes.

L'Islam reconnaît que Dieu a créé la règle de l'infection et a exigé à l'homme de prendre les précautions nécessaires comme les vaccins. Il a incité à la prévention des maladies en général et en particulier celles qui sont infectieuses. Il a exigé l'imposition de la quarantaine en cas de pandémie, afin de préserver la santé de la communauté, notamment pour les femmes et les enfants. Il garantit à chaque travailleur le droit de se reposer, à chaque patient le droit à un traitement. Il veille à la prise en charge des droits des personnes âgées, des handicapés et ceux ayant des besoins spéciaux. L'Islam cerne le côté médical des dispositions juridiques et des conseils religieux et moraux, qui doivent être respectés par le médecin musulman, ainsi que tous ceux qui l'assistent dans sa tâche en matière de prévention, de traitement et de soins.

En outre, l'Islam encourage l'éducation physique et la considère comme un moyen et non une fin. C'est l'éducation entraîne le corps à la souplesse, à la rigidité et à la force. En effet, selon l'Islam, un croyant fort est meilleur et plus aimé de Dieu qu'un croyant faible.

Dans cette optique, l'Islam appelle à une nourriture adéquate pour chaque être humain, en particulier le pauvre dont la nourriture est une obligation à la société, de même que sa négligence est signe d'incrédulité du point de vue religieux:

"Vois-tu celui qui traite de mensonge la Rétribution? C'est bien lui qui repousse l'orphelin, et qui n'encourage point à nourrir le pauvre." (Ma'un 107/1-3).

L'Islam lutte également-par sa législation et ses orientations- contre l'adultère et l'homosexualité, ainsi que tout ce qui mène à la voie de la débauche. Il interdit l'alcool, les drogues, le tabagisme et toutes les toxines nocives pour le corps et l'esprit. Tout mal est proscrit, envers les autres, ou envers soi-même.

"Et ne vous tuez pas vous-mêmes(20). Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous.»(An Nissa 4/29).

Par ailleurs, il n'est pas permis à un musulman de se nuire, par une faim excessive volontaire, ou par une satiété démesurée, puisque la règle est la modération et le juste milieu.

"Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès"(AlAaraf 7/31).

5- L'Islam œuvre, par ses enseignements et ses lois, à la sauvegarde de l'environnement dans tous ses composants. Il interdit tout acte menant à sa destruction, sa corruption ou sa négligence.

-"Et ne semez pas la corruption sur la terre après qu'elle ait été réformée".(AlAaraf 7/31)

-" Et Allah n'aime pas le désordre!" (AlBaqara 2/205)

En effet, la protection de l'environnement dans l'Islam porte sur plusieurs piliers:

A -L'implantation des arbres et l'aménagement des espaces verts. Il suffit ici de rappeler merveilleuse formule du prophète: (Si la fin du monde devait survenir alors que l'un d'entre vous tient dans sa main une plante, qu'il la plante.). Et dans un autre hadith : (Nul musulman ne plante un arbre duquel se nourrira un homme, un animal ou un oiseau, sans qu'il ne soit compté comme aumône jusqu'au Jour de la Résurrection).

B - Architecture (l'habitation et le peuplement de la terre) et la fructification :

Allah dit à ce sujet : ***"De la terre Il vous a créés, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter)" (Houd 11/61)***

C - Le nettoyage et la désinfection :

"...car Allah aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient" (AlBaqara 2/222)

C'est pourquoi, la propreté, tant matérielle que morale, est en Islam une condition indispensable pour la validité de la prière. D'autre part, l'Islam préconise la propreté du corps, de la maison, de la route et de la mosquée....

D - La conservation des ressources, comme étant des dons de Dieu pour l'homme. Elles nécessitent en échange la reconnaissance et la louange.

"Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous"(Ibrahim, 14/7)

Ces ressources englobent le bétail, la flore et des ressources agricoles, l'eau, les mers, la richesse minérale etc... Il n'est pas admis de nuire à cette richesse, de la négliger, de l'altérer ou l'attaquer, car c'est une attaque contre le capitale de la nation tout entière, et contre le droit à ses ressources.

Des versets du Coran avertissent l'homme de tuer un oiseau vain, de couper un arbre à l'état sauvage, de laisser la peau morte sans la bronzer pour qu'on puisse en tirer profit, de laisser tomber les miettes sur terre...

E – Les soins envers l'environnement, puisque Dieu a prescrit de traiter toute chose soigneusement, avec justice et bienfaisance. Cela pour l'environnement implique la bonne conduite envers nos semblables, envers la bête, envers la terre et le sol, envers l'eau, envers l'air et tout être vivant.

"Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants."(AlBaqara 2/195).

F - La préservation de l'environnement contre tout dommage, qu'il soit motivé par la cruauté, la colère, la négligence ou la corruption :

(Quiconque coupe sans raison un cèdre, Allah culbutera sa tête dans le Feu), dit le prophète (PSL)

G – Le maintien de l'équilibre écologique, car Dieu le Tout-Puissant a créé tout l'univers avec mesure.

" Et il n'est rien dont Nous n'ayons les réserves et Nous ne le faisons descendre que dans une mesure déterminée." (Al Hijr 15/21).

Il existe un équilibre universel que seuls les savants sages connaissent, et dont toute transgression menacerait le monde entier :

"Et quant au ciel, Il l'a élevé bien haut. Et Il a établi la balance, afin que vous ne transgressiez pas dans la pesée: Donnez [toujours] le poids exact et ne faussez pas la pesée." (Rahman 55/8-9).

Or, actuellement nous assistons à un épuisement des ressources, mal gérées par l'homme. Ce qui nuit à cet équilibre cosmique et écologique et menace le monde si l'homme allait trop loin dans l'abus des ressources environnementales.

12- L'islam et la femme

Nous croyons que l'islam honore la femme, en tant qu'être humain chargé, comme l'homme, du devoir d'adorer Allah, ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs.

- " Leur Seigneur les a alors exaucés (disant): «En vérité, Je ne laisse pas perdre le bien que quiconque parmi vous a fait, homme ou femme, car vous êtes les uns des autres." (Al-Imran 3/195)

L'islam détermine le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les questions relatives à la dignité humaine et la responsabilité générale, parce que (les femmes sont les sœurs des hommes). En ce qui concerne la fonction de chacun dans la famille et dans la communauté, l'islam prône l'équilibre entre le principe de droits et obligations réciproques. C'est l'esprit même de la justice :

- "elles ont des droits équivalents à leurs obligations" (Al-Baqara 2/228).

L'islam veille à la femme comme fille, commémère, comme membre de la famille et de la communauté. Il lui ouvre leur la voie pour qu'elle participe dans la pratique du culte, dans l'apprentissage, dans le travail, surtout si elle en avait besoin pour aider sa famille, ou si la communauté, en tenant compte de ce qui est caractérisé une femme. Elle a besoin des garanties spéciales pour sa protection et son soutien. On doit la protéger contre l'injustice même de ses proches: mari, père ou fils.

Prendre soin de la famille est, sans doute, la principale tâche d'une femme. Personne ne peut la remplacer dans cette tâche. Puis l'excès de temps ou d'effort de la femme devrait être utilisé pour faire toutes les autres fonctions sociales, à part le poste de chef d'Etat (imamaodhma)... L'islam considère la femme comme partenaire de l'homme dans toutes les charges et les responsabilités.

"Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable" (AtTawba 9/70)

Il est - par respect pour la dignité de la femme et de l'humanité –contre l'utilisation de la femme comme outil d'excitation et d'amusement. Il l'oblige - dans la rencontre avec les hommes étrangers –de se comporter avec chasteté et retenue.

"Ô Prophète! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles: elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées..." (Al Ahzab 33/59)

Et pour que les hommes malades ne les convoitent pas :

" ... ne soyez pas trop complaisantes(8) dans votre langage, afin que celui dont le cœur est malade [l'hypocrite] ne vous convoite pas. Et tenez un langage décent." (Al Ahzab 33/32)

L'islam demande également à l'homme et à la femme lors de leur réunion d'observer les règles de la morale :

"Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux (...) Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté,"(AnNour 24/30).

L'islam ne met pas les hommes et les femmes dans l'embarras par la participation des femmes aux activités sociales, mais il conditionne ces activités par les règles de l'éthique, et ce dans tous les domaines de la vie sociale. Il instaure des règles qui préservent la communauté, comme le port du voile et l'interdiction pour l'homme d'être seul avec une femme étrangère sauf si des conditions sont réunies. De telles dispositions sont mises en place pour organiser l'activité de la femme hors du foyer et non pour l'interdire.

C'est pourquoi notre Histoire arabo-islamique regorge de merveilleux exemples de femmes qui ont eu un rôle d'avant-garde dans leur communauté, que ce soit dans le domaine scientifique, politique ou littéraire.

13- L'Islam et la famille

L'Islam considère que la famille est la base de la société, et que le mariage légal connu dans les religions, en est le fondement, qui est la seule façon de former une famille, et rejette toutes les formes qui sont des anomalies, inventées par certaines tendances contemporaines, comme le mariage homosexuel.

C'est pourquoi l'Islam incite au mariage et le facilite, en supprimant les barrières économiques et sociales, par l'éducation et de la législation. Il blâme les mauvaises traditions qui compliquent le chemin du mariage par le coût élevé de la dot, l'exagération dans les cadeaux et les banquets... Il fait prévaloir la religion et de la morale dans le choix de chacun des époux. L'Envoyé d'Allah (PSL) dit à ce sujet :

-(Choisis alors celle qui est pieuse et un sol fertile te sera acquis)

-(Lorsque celui dont vous agréez la religion et le caractère vous demande (la main de votre fille), acceptez. Si vous ne le faites pas, il y aura une tentation et un grand mal sur la terre),

En revanche, l'Islam bloque les portes de l'illicite, comme la débauche, le libertinage, la pornographie, surtout par les mass-médias qui pénètrent actuellement dans tous les ménages. La relation entre les époux devrait être fondée sur l'amour et le respect mutuel.

- "Et comportez-vous convenablement envers elles. Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien" (An Nissa 4/19)

- "...et il ne leur est pas permis de taire ce qu'Allah a créé dans leurs ventres, si elles croient en Allah et au Jour dernier. Et leurs époux seront plus en droit de les reprendre pendant cette période..." (Al Baqara 2/288).

Le divorce dans l'islam :

Islam établit le mariage sur le principe de la continuation. Mais la réalité de l'histoire humaine prouve que la vie conjugale devient parfois un véritable enfer. L'Islam choisit alors une méthode particulière pour dissoudre le nœud nuptial, en prenant en compte la nature des femmes, et en prenant soin de la vie conjugale, autant que possible, et en tenant également compte des responsabilités des hommes et des intérêts des enfants. Cette méthode peut être résumée comme suit:

1 - Comme la différence entre les conjoints est un phénomène naturel, l'Islam a appelé à la patience, à tolérance et à la bienveillance entre les époux :

" Et comportez-vous convenablement envers elles. Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien " (An Nissa 4/19).

Si le désaccord continue, l'islam appelle à l'arbitrage, sous forme de tribunal familiale :

"Si vous craignez le désaccord entre les deux [époux], envoyez alors un arbitre de sa famille à lui, et un arbitre de sa famille à elle. Si les deux veulent la réconciliation, Allah rétablira l'entente entre eux. Allah est certes, Omniscient et Parfaitement Connaisseur. " (An Nissa 4/35).

2- Si la conciliation échoue, l'islam a permis à l'homme de divorcer la première fois. Ce divorce s'appelle réversible/ révocable (rijii). C'est à dire que l'époux peut récupérer sa femme durant la période de « idaa » : le délai de viduité qu'elle doit passer avec lui sans qu'il y ait de rapports conjugaux. S'il y a rapports, alors le divorce est annulé. Sinon, c'est un divorce définitif.

3- Comme l'islam a donné à l'homme le droit de prononcer le divorce, il a donné à la femme de réclamer « khoulae ». (C'est le fait qu'un homme se sépare de sa femme en prenant une compensation financière ou matérielle que sa femme doit lui donner. C'est comme si la femme se rachetait à son mari.). La femme a aussi le droit d'exiger dans l'acte que c'est elle qui déciderait du divorce. (alaïisma)

4 - Si le couple est retourné à la vie conjugale, dans ou après la période d'attente, puis les disputes ont persisté, il faut suivre les mêmes étapes précédentes. Si le mari prononce le divorce pour la seconde fois, il est aussi révocable. Il est toujours possible de réparer la chose, soit pendant ou après la période d'attente, comme dans le premier cas.

5 - Si le couple est de retour à la vie conjugale pour la deuxième fois, puis les problèmes continuent, on doit retourner aux mêmes étapes, mais si le mari répudie sa femme pour la troisième fois, alors là, c'est irrévocable. Les époux ne peuvent reprendre leur vie conjugale, que si la femme épouse un autre homme, puis ce deuxième mariage se termine par la mort ou le divorce, alors elle peut retourner à son ex-mari. Le Coran dit à ce propos:

"Le divorce (réconciliable) est permis pour seulement deux fois. Alors, c'est soit la reprise conformément à la bienséance, ou la libération avec gentillesse(...). Et si ce (dernier) la répudie alors les deux ne commettent aucun péché en reprenant la vie commune, pourvu qu'ils pensent pouvoir tous deux se conformer aux ordres d'Allah." (AlBaqara 2/229 -230).

La polygamie:

La polygamie était connue parmi tous les peuples et les religions sans restrictions. L'islam l'accorda à quiconque en a besoin, qui en a la capacité, se voit capable d'établir la justice entre ses épouses :

-"Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule". (An Nissa 4/3).

Or, de nos jours, plusieurs voix appellent à une égalité systématique entre les hommes et les femmes. De plus, de nombreuses lois civiles contemporaines considèrent la polygamie un

crime punissable, tandis qu'elles autorisent de manière générale pour les hommes et les femmes les rapports sexuels en dehors du mariage...

Il n'est pas de doute qu'il ya des cas où il est permis, voire sollicité, à un homme d'épouser plus d'une femme, et ce dans l'intérêt même de l'épouse. C'est le cas d'une femme stérile, ou atteinte d'une maladie qui empêche de vie conjugale, ou vivement haïepar son mari. Dans ces cas, il a le droit à divorcer, mais s'il retient sa première femme ce serait plus noble et plus digne. Vivre à trois ou à quatre de cette manière légale, dans le bonheur et l'harmonie serait mieux que le divorce ou la trahison.

Par ailleurs, il existe des situations sociales exceptionnelles où les hommes et les femmes abondent, comme c'est le cas à la suite de guerres, où le pourcentage de femmes dépasse celui des hommes. Dans ce cas, la polygamie devient un impératif moral et humain, d'une part pour répondre à la nécessité pour les femmes d'avoir un mari, et de protéger la société contre l'immoralité et de la débauche, d'autre part.

Notons également que les statistiques dans toutes les nations et à toutes les étapes de l'histoire ont révélé que le nombre de femmes toujours supérieur dans des circonstances normales d'environ 3 %, ce qui signifie que Dieu crée chaque pour homme une femme. C'est la règle de base. Mais il restera tout de même un nombre réduit de femmes sans mariage, à moins que des hommes acceptent de se marier avec plus d'une femme. Or si la polygamie légale est interdite par la loi, quelle serait la solution?

Dieu le tout Puissant , qui a créé les hommes et les femmes, a permis cette polygamie pour répondre à un besoin réel, pour qu'il n' y ait complémentarité et non conflit.

"La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui"(AlAaraf 7/54).

Toutefois, certains musulmans comprennent mal parfois législation de la polygamie et ne respectent pas les conditions exigées. Cela nuit à cette pratique légale. Il faudrait donc corriger de telles pratiques et non abolir totalement la polygamie.

Parents et enfants:

L'Islam établit la relation entre les parents et les enfants sur l'obéissance totale, du point de vue matériel, émotionnel ou moral, à l'égard du père comme de la mère. De même, il est préconisé de prendre soin de ses enfants, en leur fournissant un minimum d'éducation. Il incombe aussi à la société de prendre en charge les questions de la maternité et de l'enfance, en particulier les enfants orphelins et sans abri.

Le Coran et la Sounna ont exhorté le à la charité envers l'orphelin et le voyageur, en leur prescrivant une part dans la Zakat, l'aumône et le butin de la guerre. Il faut prendre ici le mot famille dans un sens plus large, c'est-à-dire la grande famille. Celle-ci s'élargit la même pour englober les proches.

- "Cependant ceux qui sont liés par la parenté ont priorité les uns envers les autres, d'après le Livre d'Allah" (Anfal 8/75)

- "Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers (vos) père et mère, les proches" (An Nissa 4/36).

14- L'Islam et la société

Nous croyons que l'Islam fonde communauté sur les liens de fraternité et d'unité entre ses fils. Nulle place pour le conflit des ethnies, ni le choc des religions, ni la lutte des classes, ni la lutte des doctrines. Les gens sont tous frères, rassemblés par l'adoration de Dieu, et la filiation à Adam : (Votre Seigneur est unique et votre père (Adam) est unique), dit le prophète (PSL).

Nous avons noté que l'Islam prend soin des groupes précaires dans les communautés: travailleurs, paysans, artisans et petits fonctionnaires, auxquels on ne fait souvent pas attention; mais le Prophète les a félicités et a souligné que qu'ils sont la base de production et de la paix, les artisans de la victoire lors de la guerre, comme il est dit par le prophète (PSL):

(Allah vous donne des biens grâce à vos pauvres).

Ces pauvres étaient négligés dans les communautés préislamiques. Notre religion est venue pour sauvegarder leurs droits, en réclamant des salaires équitables et des garanties. De chacun selon ses capacités, à chacun selon son travail et sa nécessité. L'Islam prend en charge également ceux qui sont dans l'incapacité de travailler, ou qui ne sont pas en mesure de trouver un emploi, ou qui n'ont pas un salaire suffisant, de même que les pauvres, les nécessiteux, les orphelins. Notre religion leur impose des droits dans la Zakat ou ailleurs, de sorte que la fortune ne reste pas entre les mains des riches seulement :

-"Le butin provenant [des biens] des habitants des cités, qu'Allah a accordé sans combat à Son Messager, appartient à Allah, au Messager, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur en détresse, afin que cela ne circule pas parmi les seuls riches d'entre vous. " (Al- Hachr 59/7).

Le pauvre, l'orphelin et le voyageur en détresse prennent ce dont ils ont besoin. C'est leur droit sur la nation islamique et non une générosité de personne. En effet, la Oumma islamique fut la première à avoir déclaré la guerre pour protéger les droits des pauvres et des nécessiteux :

(Par Allah, s'ils me refusent un licou (attache) qu'ils livraient en impôt, je les combattrai pour le percevoir), dit le kalif Abu Bakr Essadik.

De plus, l'Islam vise à réduire le fossé entre les riches et les pauvres. Il limite la gourmandise des riches et élève le niveau de vie des nécessiteux. Il ne tolère pas que quelqu'un dorme le ventre plein, alors qu'il sait que son voisin de côté a faim. Il considère que cette responsabilité incombe d'abord à l'Etat musulman. L'imam (chef d'Etat) étant responsable de ses sujets, au même titre qu'un père pour sa famille. A ce sujet, le prophète (PSL) déclare:

(Je suis plus cher aux musulmans qu'eux-mêmes. Si un homme meurt en étant endetté, c'est à moi de payer sa dette. S'il laisse un héritage, c'est pour sa famille).

Nous croyons aussi que les bonnes sociétés ne se réalisent pas par les lois, quand bien même elles seraient justes, mais elles se forgent par la bonne éducation continue et l'orientation

profonde. C'est pourquoi l'Islam met l'accent sur l'éducation et l'orientation, au même titre que la législation. Mieux, fonder un homme intelligent et consciencieux, croyant et vertueux, constitue la base de toute bonne société.

Cet homme bon est celui qui est sauvé, comme le souligne le Coran :

"Par le Temps! L'homme est certes, en perdition, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance." (Al Asr104/1-3)

C'est un homme positif qui allie foi et action, la réforme de son âme avant celle des autres, acceptés les conseils d'autrui sans gêne, puisqu'en Islam, nul n'est au-dessus des conseils.

C'est pourquoi l'Union internationale des savants musulmans pense qu'il faut donner un intérêt particulier aux institutions éducatives, depuis la maternelle jusqu'au supérieur, de façon à apprendre la foi parallèlement au savoir, la vertu à côté de l'élévation de l'âme, la culture qui édifie et éclaire les esprits. Il faudrait aussi s'intéresser à tous les composants de l'acte éducatif, à savoir la méthode, les programmes et les manuels, l'enseignant compétent, l'administration efficace et l'atmosphère scolaire propice.

L'éducation ciblée devrait donc être intégrée, visant à dispenser au musulman une formation spirituelle, rationnelle, sentimentale, physique, linguistique, sociale, politique, économique, militaire et sexuelle. Ainsi sera formée la personnalité musulmane dont la morale est le Coran, et le modèle est le prophète Mohammed (PSL).

Parmi des principales caractéristiques de l'éducation prônée par l'Islam pour les générations à musulmane : l'ancrage s'une foi dépourvue de toute superstition, d'un monothéisme pur, la force de la certitude dans l'au-delà, l'intégrité de l'éthique, la sincérité dans la parole, la perfection dans le travail, la pudeur et la chasteté, la lutte contre le mal, l'amour de Dieu et la résistance à l'injustice et à la tyrannie et la non complicité des oppresseurs..

On devrait également prêter une grande attention aux institutions médiatiques, que ce soit une presse écrite, audio, ou audiovisuelle. En effet, c'est elle qui Lire et audible dirigent actuellement les idées et les goûts. Elles orientent l'opinion publique vers des buts définis. Elles doivent être utilisées au service des grands objectifs de la communauté , grâce à des programmes ciblés , en s'éloignant de l'excitation et de la désinformation , et en focalisant sur l'honnêteté dans les nouvelles, la modération dans le divertissement , l'engagement envers les valeurs et la complémentarité et la coordination entre les programmes et les dispositifs éducatifs mis en place.

15- L'Islam et l'économie

L'être humain, qu'il soit individu ou groupe, a de nombreux besoins et intérêts. Parmi ces besoins, il y en a qui sont essentiels (indispensables à la vie), nécessaires (sans quoi la vie devient difficile), et des intérêts d'amélioration pour embellir la vie et accéder au confort. Pour que l'homme puisse répondre à ses besoins, Allah a mis à sa disposition d'innombrables ressources naturelles dans cet univers, le dotant de la capacité d'en tirer profit.

Ainsi, la Nation dont les ressources dépassent les besoins vit dans la prospérité, mais si ses besoins dépassent ses ressources, elle vit un problème économique. Elle doit alors affronter cette crise, sinon c'est la chute et l'endettement. Malheureusement, le monde islamique jouit de ressources énormes, pourtant il traverse une grande crise économique, du moment qu'il ne sait pas profiter de ses biens. Ce problème économique est lié au sous-développement politique qui sévit dans la majorité des Etats islamiques.

1- La vision islamique de l'économie :

La vision de l'Islam pour les activités économiques (individuelle et collectives) dépend de sa vision de l'Homme et de son rôle dans cet univers. On la retrouve dans la foi, les valeurs morales et les lois qui gèrent la vie des hommes. Ce qui a un rapport direct avec l'activité économique. En effet, le musulman croit que son don (biens : rizq) est déterminé par Allah, il compte sur Allah dans sa recherche de ses biens, il supporte la pauvreté pour ne pas tomber dans le péché. Il croit qu'il doit faire régner la justice sociale et l'égalité des chances. Il exige des responsables de recourir au choura (concertation), d'empêcher l'injustice, la corruption et l'usure. Tout cela contribue à résoudre les problèmes économiques de la Nation.

Il faudrait souligner à ce sujet que l'abstinence (zohd) dans la vie n'empêche nullement le travail pour profiter sans excès des bontés de cette vie. Le prophète (PSL) affirme : (Que c'est bien la bonne fortune pour les bons hommes), et que (l'abstinence dans cette vie ici-bas n'est pas d'interdire le licite, ni le gaspillage d'argent, mais c'est d'être plus sûr de ce qui est dans la main d'Allah que ce qui est dans notre main).

De même, Al Izz Ibn Abdessalam dit : (l'abstinence envers une chose est quand le cœur en est vide, quand on en a aucun désir, même si cette chose est entre nos mains. En effet notre prophète est mort très riche, de même que Salomon posséda toutes les terres, mais leur unique préoccupation fut d'adorer Dieu).

L'Islam a permis à l'homme de chercher les biens de la vie, empêchant d'interdire cela :

" Ô les croyants: ne déclarez pas illicites les bonnes choses qu'Allah vous a rendues licites. Et ne transgressez pas. Allah, (en vérité,) n'aime pas les transgresseurs. Et mangez de ce qu'Allah vous a attribué de licite et de bon. Craignez Allah, en qui vous avez foi. " (Al Maïda 5-87/88).

2- Toute activité économique passe souvent par des étapes différentes:

a. La première étape est la production;elle dépend de trois facteurs :

-La terre

Allah dit: "***De la terre Il vous a créés, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter)" (Houd 11-61)***

De même, le prophète (PSL) dit: (Si quelqu'un d'entre vous avait une terre, il faut qu'il la cultive ou qu'il la donne à son frère pour la cultiver). Il dit aussi: (*Si la fin du monde venait à survenir alors que l'un d'entre vous tenait dans sa main une plante, alors s'il peut la planter avant la fin du monde, qu'il le fasse !*). Il affirme en outre : (Quiconque fait revivre une terre morte, celle-ci lui appartient)

-Le travail

Le prophète (PSL) dit: (Nul n'a jamais mangé de meilleure nourriture que celle qu'il a obtenue du travail de ses mains. En outre, Daoud, le Prophète d'Allah, se nourrissait du fruit de son travail)

Il dit aussi : (Allah aime lorsque l'un de vous fait un travail qu'il le perfectionne)

-L'argent :

C'est un élément essentiel dans la production, c'est pourquoi l'Islam a interdit sa thésaurisation, appelant à l'exploiter de toutes les manières légales et à en donner aux pauvres : "***A ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne les dépensent pas dans le sentier d'Allah, annonce un châtement douloureux"***(AtTawba 9-34).

Quand on donne la zakat de notre argent, il n'est pas considéré comme thésaurisé ; pourtant, il faut l'utiliser et le faire fructifier. Le prophète ordonne à ce propos : (Celui a qui on confie la gérance de l'argent d'un orphelin, doit l'exploiter dans le commerce de peur que la Zakat ne dévore cet argent)

Quant aux méthodes de production, elles sont laissées à l'imagination des hommes, au développement de la science, au changement des lieux, à condition que ce soit dans le cadre des lois islamiques qui visent à sauvegarder les intérêts des hommes et interdire la production de tout ce qui leur nuit. (Tout acte provoquant un mal ou repoussant un bien est prohibé) disent les juristes.

b. La deuxième phase : l'échange :

L'homme ne produit pas seulement ce dont il a besoin; il produit souvent un bien en grande quantité. Il est donc normal de faire l'échange de son excès avec les autres. Sinon, la vie devient impossible, puisque chacun sera obligé de faire seul tous les travaux! Cet échange s'appelle le commerce; il est sollicité par l'Islam :

"Ô les croyants! Que les uns d'entre vous ne mangent pas les biens des autres illégalement. Mais qu'il y ait du négoce (légal), entre vous, par consentement mutuel. Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous." (AnNissa 40-29)

"... pour participer aux avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah"

(Al Haj 22-28)

Or l'échange des marchandises et des intérêts entre les hommes ne peut se faire sans médiation. C'est pourquoi on a utilisé l'argent comme moyen d'échange. A l'époque du prophète ce fut d'autres métaux comme l'or. Ce moyen a beaucoup changé et actuellement, on a des pièces et des billets. Ce commerce a lieu souvent dans un marché, d'où l'appellation " économie du marché ", basée sur le libre-échange et la concurrence entre les gens.

En Islam, la base est la liberté du marché. Mais l'Etat intervient pour garantir la concurrence libre. C'est pourquoi l'Islam a interdit le monopole et l'usure, et a imposé l'accord total entre le vendeur et l'acheteur:

"Mais qu'il y ait du négoce (légal), entre vous" (An Nissa 4-29)

Il a interdit la vente de celui qui est contraint, puisque l'accord est absent dans ce cas. De plus, le prophète (PSL) a interdit de fixer le prix quand la hausse des prix est due à la pénurie d'une marchandise:

(C'est Allah qui le fait, C'est Lui qui restreint ou étend (Ses faveurs) et c'est Lui qui assure la subsistance. Et j'espère rencontrer mon Seigneur sans aucune injustice commise envers quiconque ni dans ses biens ni dans sa vie).

Mais il a permis cette tarification au cas où il y aurait une spéculation. C'est pourquoi les savants ont permis aux autorités de réglementer les prix dans de nombreux cas.

c. La troisième phase : la distribution:

C'est la répartition des revenus sur les éléments de production qui sont :

-La terre :

Si le propriétaire d'une terre la cultive, tout le gain lui appartient, comme il est dit dans ce hadith :

(Quiconque fait revivre une terre morte, celle-ci lui appartient)

Mais s'il la loue, ou il trouve un associé, alors le gain est partagé comme il est convenu entre eux dans l'acte.

-Le travail :

Le salaire d'un employé est fixé en accord avec son employeur. Actuellement les gens sont convenus sur un salaire minimum, afin d'empêcher l'exploitation des ouvriers par le patronat. Cela a favorisé une stabilité économique. Nous estimons que l'autorité dans un pays musulman dispose aussi de ce droit.

En principe, un salaire minimum doit suffire à un ouvrier et sa famille. La preuve en est l'histoire rapportée par Abderrahmane Ibn Hateb sur des ouvriers de son père qui avaient volé et tué une chamelle à un voisin ; alors Omar Ibn El Khattab ordonna qu'on leur coupa la main, il leur pardonna en disant:(Si je ne pensais pas que vous les laissez affamés au point de voler, je leur aurais coupé la main. Par Allah, si vous êtes injustes envers eux, je vous punirais sévèrement...)

-Le capital :(qu'il soit argent ou autre bien)

Ce capital en biens (bâtiments, machines, appareils, voitures, etc) peut être loué, ou placé dans une société, contre une part du bénéfice.

Mais le capital en argent ne peut être loué, car la paie dans ce cas serait de l'usurepure. Ce qui est catégoriquement illicite. Mais on peut associer de l'argent à un travail et le bénéfice sera partagé comme convenu entre les propriétaires de la société.

d. La quatrième phase : la consommation:

Le but essentiel de la production est de répondre aux besoins des gens. Elle ne se fait que par la consommation du produit. Cette consommation a des règles naturelles connues par les hommes, mais l'Islam y met aussi des conditions, comme l'interdiction du gaspillage ou l'avarice :

"Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice], et ne l'étend pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné." (Al Isra 17-29).

"Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès" (Al Aaraf 7-31)

Ces besoins sont classés : (Commence par toi-même, s'il en reste, tu en donneras à ta famille, puis à tes proches, ainsi de suite...), précise le Hadith. Ils sont classés aussi selon leur importance : les intérêts essentiels, les intérêts nécessaires et les intérêts d'amélioration.

3- La solidarité matérielle dans la communauté :

Dans toutes les sociétés humaines, il y a des petits qui ne peuvent pas gagner leur vie, des personnes âgées incapables de travailler, des patients et des handicapés avec un revenu insuffisant pour répondre à leurs besoins. Il y a même certains jeunes travailleurs au salaire minimum qui ne peut couvrir d'autres dépenses. C'est pourquoi, ces cas ont toujours été soutenus à travers les principes de la solidarité sociale. Nombreuses sont les dispositions de la loi islamique dans ce domaine:

- **des dispositions imposées aux gens**, les uns pour les autres, comme les dépenses obligatoires pour les proches, la zakat imposée sur les capitaux qui dépassent une limite définie, la Zakat al-Fitr imposée à tout musulman qui possède plus de sa nourriture et de celle de sa famille la nuit de l'Aïd, et l'expiation des finances, et la cotisation dans la dia du meurtre par accident.

- **des mesures prises par l'État** sur ses ressources propres comme le butin, les impôts des terres (ce que les juristes appellent des dons). Ainsi, quand le prophète (PSL) recevait les butins, il les partageait le jour même, donnant au marié deux parts et au célibataire une seule part).

Si les ressources normales de l'État ne suffisent pas pour combler ces besoins, dirent les savants, (l'Imam doit faire des cueillettes auprès des riches de façon à satisfaire tous les pauvres du pays. Cette suffisance, selon Imam Jouini englobe la nourriture, dont la viande, le médicament, l'habit et le logement)

- l'Islam préconise aussi d'autres moyens facultatifs pour pallier ce dysfonctionnement dans la société, comme les aumônes volontaires, les rentes des habous, les crédits sans intérêts et les testaments et les différents dons.

16- L'Islam et les châtements

Nous croyons également que la Loi islamique (la charia) est globale. Elle vient régir la relation entre l'homme et son Dieu, entre lui et son âme, entre lui et sa famille, entre lui et sa société, entre lui et la société et l'humanité entière, mieux entre lui et tout l'univers.

C'est pourquoi la charia englobe les actes du culte, le mariage et les affaires de la famille, les ventes et les achats, ainsi que la gestion des affaires politiques du pays. C'est-à-dire les liens entre gouvernants et gouvernés, avec tout le droit constitutionnel que cela implique (dans la paix, comme dans la guerre...), le code pénal, les relations internationales...etc.

Il faut signaler ici que les peines n'ont été définies que vers la fin de l'ère de Médine, quand la législation fut établie, comme la peine du vol mineur "

"Le voleur et la voleuse, à tous deux coupez la main, en punition de ce qu'ils se sont acquis...." (Al Maïda5-38)

Et la peine du vol majeur :

"La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays"(Al Maïda 5-33)

Or, pour que la charia soit appliquée judicieusement, il faudrait préparer un climat favorable, en appliquant la charia dans sa globalité. Il n'est donc pas permis de trancher la main d'un voleur dans un pays qui souffre du chômage, de la pauvreté, la mauvaise répartition des richesses et l'injustice sociale.

"La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de cent coups de fouet. Et ne soyez point pris de pitié pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah - si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Et qu'un groupe de croyants assiste à leur punition." (An Nour 24-2)

Or la même sourate contient des dizaines de versets qui incitent à la prévention contre le crime.

En réalité, le châtement (al had) ne peut être appliqué qu'en présence de certaines conditions définies (l'aveu 4 fois devant les juges, selon certains imams, ou la présence de 4 témoins oculaires honnêtes, ce qui est très difficile dans la réalité). Jamais à l'époque du prophète ou ses successeurs un crime de fornication n'a été prouvé par la présence des témoins. Donc, le but de cette peine est surtout d'empêcher d'accomplir un tel péché ouvertement (publiquement) mais si les fautifs dissimulaient leur crime, personne ne les poursuivrait ici-bas.

De même, si on considère un autre délit comme le vol, on remarque que deux versets coraniques en parlent dans la sourate Al Maida :

"Le voleur et la voleuse, à tous deux coupez la main, en punition de ce qu'ils se sont acquis, et comme châtiment de la part d'Allah. Allah est Puissant et Sage. Mais quiconque se repent après son tort et se réforme, Allah accepte son repentir. Car, Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux." (Al Maida 5/38-39)

Or, le Coran en entier, de la Mecque ou de Médine, regorge de versets qui incitent à la justice et qui fustigent l'injustice, qui préconisent la solidarité sociale, l'aide des démunis, le paiement de la zakat, la répartition du butin de guerre sur les indigents, les orphelins et les voyageurs, afin que l'argent ne restent pas entre les mains des riches.

Il faut signaler ici que le repentir d'un fautif annule la peine, selon les Chafiites et les Hanbalites, conformément à la parole divine :

"Mais quiconque se repent après son tort et se réforme, Allah accepte son repentir. Car, Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux." (Al Maida 5/39)

Cela implique qu'on ne coupera pas la main d'un voleur repentir. Il ne sera pas puni s'il rend ce qu'il a volé à son propriétaire. Mais le juge pourra lui infliger une peine dissuasive

Nous devons de même dénoncer vivement ceux qui réclament l'abolition totale des peines physiques, pour la simple raison de plaire à l'Occident qui ne reconnaît ni halal ni haram, ayant délaissé toutes les révélations divine, au point de légitimer le mariage homosexuel !Si vous n'avez pas de pudeur, alors faites ce que vous voulez !

17- L'islam et le pouvoir

Le gouvernement islamique n'est pas un gouvernement religieux (théocratie) dans le sens défini par l'Occident au Moyen Âge, mais c'est un Etat civil, ayant pour référence l'Islam.

- Il est principalement basé sur le libre choix de la nation, dont toutes les doctrines sont unanimes, y compris celle des Chiites Imami. Toutes les doctrines islamiques pensent que la communauté a droit de choisir ses dirigeants, dans toutes les circonstances, à l'image de ce que firent les compagnons du prophète (PSL) après son décès.

Le gouvernement islamique est principalement destiné à la mise en œuvre de la loi de Dieu :

"Juge alors parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre"(AlMaïda 5/49)

Et instaurer la justice parmi les hommes :

"Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. Il vous exhorte afin que vous vous souveniez". (AnNahl 16/90)

En effet, Dieu considère l'établissement de la justice parmi les gens comme mission première de tous les apôtres:

"Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et fait descendre avec eux le Livre et la balance, afin que les gens établissent la justice". (AlHadid 57/25)

Le gouvernement islamique n'est basé sur une référence faite par les musulmans, mais définie par le Coran et la Sounna. La nation n'a pas droit à la changer. Il n'existe pas de clergé à veiller sur son application, mais cela incombe à tous musulmans forts et honnêtes.

"...ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la salât, acquittent la Zakât, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah".(Hajj 22/41).

Le droit de contrôle pour la Oumma

- Le gouvernement islamique exerce ses fonctions sous le contrôle et la Oumma. Le gouverneur est alors employé chez les gens et ils ont le devoir de lui prodiguer les conseils. Ils lui obéissent dans le cadre de l'obéissance à Allah. Il ordonne à désobéir Allah, il n'est pas obéi. Celui qui s'oppose à un gouverneur despote et résiste jusqu'à sa mort, il est alors martyr (chahid) :

(Le maître des martyres c'est Hamza Ibn Abd Al Mottalib et un homme se dressant devant un Imâm injuste en l'ordonnant et le prohibant puis se fait tuer), dit le prophète (PSL)

La concertation (choura)

- Le gouvernement islamique exerce son pouvoir par la concertation :

"...se consultent entre eux à propos de leurs affaires"(Choura 42/38)

"Et consulte-les à propos des affaires"(Al- Imran 3/159)

Il n'est pas vrai que le gouverneur consulte les autres ensuite il décide ce qu'il veut; cette consultation peut parfois être facultative et informe simplement le Prince d'une chose qui relève de ses prérogatives, mais elle devient obligatoire quand il s'agit des pouvoirs des conseils. Sinon ce serait inutile de consulter les représentants du peuple.

La séparation des pouvoirs:

Après de longues et amères expériences, l'humanité a abouti au principe de séparation des pouvoirs qui étaient auparavant regroupés dans les mains du prince. Ces pouvoirs sont de l'ordre de trois: législatif, exécutif et judiciaire.

Cette répartition des pouvoirs a réussi à alléger de la tyrannie des gouvernants ou la supprimer complètement, et en garantissant les droits de l'homme contre la domination des tyrans, en promouvant les libertés politiques, l'émergence de la presse, des ONG et des médias indépendants et des partis d'opposition et des élections libres. Les hommes se sont mis d'accord sur les limites de l'exercice des pouvoirs, par des constitutions écrites, régissant la séparation des pouvoirs, et organisant l'action politique, dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler (la démocratie), ce qui est conforme à l'esprit de l'Islam, ses objectifs et ses principes généraux, même si cela ne figure pas souvent dans ses textes.

La démocratie :

Le rejet catégorique de la démocratie, sous prétexte que c'est importé, n'est pas judicieux, du moment que son application constitue des mécanismes qui mettent en œuvre les principes de l'Islam et de ses valeurs. , ou du moins ne lui sont contraires.

Dire que la démocratie signifie la souveraineté du peuple, alors que l'Islam préconise le jugement de Dieu, suppose un paradoxe entre les deux, ce qui n'est pas vrai, parce que le peuple peut choisir par des outils démocratiques la voie de Dieu, de même que le jugement de Dieu peut être réalisé par le peuple beaucoup mieux que les dictateurs. Le Coran reconnaît le droit des peuples à se gouverner et n'admet le pouvoir des pharaons et des tyrans. Il dénonce la tyrannie de Pharaon, Haman et Karun, et maudit les despotes arrogants dans la terre :

"Pharaon, Hāmān et leurs soldats étaient fautifs". (Al Kassas 28/8) .

Dire aussi que le principe de l'avis de la majorité est importé et donc contraire aux enseignements de l'Islam, est une idée fautive, puisqu'il a été prouvé que l'Islam est pour la légitimité de l'opinion de la majorité, et que le Messager d'Allah (PSL) a suivi l'opinion de la

majorité pendant la guerre de Uhoud. De même, les compagnons du prophète recoururent au vote pour nommer le calife qui devait succéder au prophète.

Les libertés politiques

- Et l'Islam respecte la liberté de l'homme et ses droits fondamentaux. Il interdit de le contraindre même à croire à une religion :

"Nulle contrainte en religion! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement." (Al Baqara 2/256)

Il respecte la liberté politique de chacun. Il peut choisir qui il veut, et le désigner pour un poste aussi longtemps qu'il remplit les conditions, et critique les dirigeants même si cela représentait un danger pour lui. De même les Kalifes ont reconnu le droit à l'opposition, qu'elle soit individuelle ou collective, comme ils ont reconnu le droit des exprimer leur position et de la faire valoir, par tous les moyens légitimes. D'où la reconnaissance du droit d' (Al Khaouarij), tant qu'ils ne menaçaient pas la vie des gens.

La plupart des sociétés humaines aujourd'hui reconnaissent les libertés politiques et le pluralisme politique par le système du multipartisme au lieu du système du parti unique. En Islam, rien ne s'oppose à la multiplicité des groupes, en particulier lorsque c'est une multiplicité de la diversité et de la spécialisation non de l'antagonisme et de la contradiction. Rien dans l'Islam ne s'oppose à la multiplicité des partis politiques tant qu'ils respectent tous les constantes de la nation, et ne coopèrent pas avec les ennemis. Cela fut clair dans la chartede la Médine, qui organisa la relation entre les composantes politiques, qui ressemblent beaucoup aux parties politiques modernes. Al Mouhajirone (les immigrés de la Mecque), (Al Ansar) et les partisans de la Médine, et les Juifs différentes tribus. En effet, c'est ce respect du pluralisme politique qui distingue la charia et ses principes généraux.

Cela dit, nous n'adoptons pas la démocratie avec son soubassement philosophique occidental matérialiste, puisque nous avons notre philosophie particulière dans cette vie, inspirée de notre foi islamique. Mais nous usons des outils techniques de la démocratie, qui est un apport humain, pour freiner le despotisme et empêcher la répétition d'expériences douloureuse de la "tyrannie politique" qui ont entaché les aspects lumineux dans l'Histoire de l'Islam.

18- L'islam, la paix et le jihad

Le Prophète est resté pendant 13 ans à La Mecque à convier les gens à croire en un Dieu Unique, avec sagesse et bon conseil, ne demandant pas d'être payé, mais qu'ils disent : Notre Seigneur est Allah.

Mais sa tribu et Qoraych, et les mécréants arabes autour d'eux, ont résisté à son appel, en lui répondant par le mal, l'oppression, les conflits et boycott. Le tout déboucha sur l'exclusion du prophète de sa ville.

En ce temps-là, les musulmans venaient au Prophète(PSL), blessés, lui demander la permission de prendre les armes pour se défendre, mais sa réponse était de patienter et d'endurer ce mal "***Abstenez-vous de combattre, accomplissez la salât...***" (An Nissa4/77)

Tout au long de l'ère de la Mecque, les musulmans ont persévéré dans un jihad continu, mais ce n'était pas un jihad par l'épée, mais c'était celui de l'appel à l'Islam, ce que le Coran appelle le grand jihad :

"N'obéis donc pas aux infidèles; et avec ceci (le Coran), lutte contre eux vigoureusement."
(Al Fourkan25/52)

Ce fut un jihad de souffrance et de patience devant l'injustice et l'état de siège, au point de manger les feuilles d'arbre. Ils durent s'exiler à l'Ethiopie à deux reprises :

"Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire: «Nous croyons!» sans les éprouver?"
(Al Ankabout29/2)

Le musulman est moujahid durant toute sa vie, vis à vis de son amour propre et du diable, contre le mal et la corruption autour de lui, usant de sa langue et de sa plume pour répandre le message de Dieu, mais il n'est pas toujours guerrier.

La guerre n'est pas toujours une obligation, mais elle le devient dans certaines conditions dont on parlera ci-après.

Il n'est pas étonnant que le prophète et ses compagnons vivaient tout au long de la phase mecquoise commémoratoire, mais ils n'ont fait la guerre qu'après la migration.

Ils restèrent ainsi jusqu'au moment où ils furent déportés de la Mecque. Le premier verset leur autorisa à se battre pour défendre et protéger leurs lieux saints.

"Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) - parce que vraiment ils sont lésés; et Allah est certes Capable de les secourir" (Al Haj22/40)

Le prophète (PSL)résista dix ans à la Mecque contre les fronts qui affichèrent l'hostilité à l'appel de l'Islam : les païens, les Juifs, l'Empire romain, l'empire byzantin... Fait qui contraignit le prophète à mener en personne environ 27 conquêtes et à charger ses compagnons dans cinquante autres. Jamais il ne fut le premier à déclarer la guerre, ni

l'agresseur. C'était toujours pour parer une agression ou une invasion réelle ou éventuelle, comme en témoigne tout historien impartial, de Badr à Tabouk. C'est pourquoi des savants affirment que le Jihad n'est autorisé que pour se défendre, comme il est dit dans plusieurs versets et hadiths :

"...s'ils restent neutres à votre égard et ne vous combattent point, et qu'ils vous offrent la paix, alors, Allah ne vous donne pas de chemin contre eux..."(An Nissa4/90)

A l'opposé de ceux-là, le Coran dit à propos des associateurs:

"...s'ils ne restent pas neutres à votre égard, ne vous offrent pas la paix et ne retiennent pas leurs mains (de vous combattre), alors, saisissez-les et tuez-les où que vous les trouviez. Contre ceux-ci, Nous vous avons donné une autorité manifeste." (An Nissa4/91)

Ceux qui ont dit que ces versets furent annulés ont tort. Ils ont cru que le verset de l'épée (seïf) est le suivant :

"Après que les mois sacrés(4) expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade" (At Tawba9/50à

Les associateurs ici sont ceux qui sont cités au début de la Sourate AtTawba :

"Désaveu de la part d'Allah et de Son messenger à l'égard des associateurs avec qui vous avez conclu un pacte"(At Tawba9/1)

Mais ici il ne s'agit pas des associateurs en général, mais de ceux qui trahirent leur pacte avec le prophète plusieurs fois, le long des périodes de la Mecque et de Médine.

L'Islam et la paix

En vérité, l'Islam ne désire nullement les guerres. Et si la crise entre les musulmans et leurs adversaires finit sans sang, le Coran commente avec des propos expressifs tels que:

"Et Allah a renvoyé, avec leur rage, les infidèles sans qu'ils n'aient obtenu aucun bien, et Allah a épargné aux croyants le combat. Allah est Fort et Puissant." (Al Ahzab33/25).

Des propos francs qui traduisent à merveille le caractère paisible de l'Islam :

"...et Allah a épargné aux croyants le combat"

De sorte que certains compagnons se demandèrent si c'était vraiment une victoire. Et le prophète (PSL) de leur répondre : (certes, c'est une victoire). Ils n'imaginaient pas une victoire sans guerre. Dans la même sourate, nous lisons :

"C'est Lui qui, dans la vallée de la Mecque, a écarté leurs mains de vous, de même qu'Il a écarté vos mains d'eux, après vous avoir fait triompher sur eux" (Al Fath 48/24)

D'ailleurs, quand la bataille Al Houdaibya prit fin avec un accord et une trêve, la sourate Al Fath est révélée:

"En vérité Nous t'avons accordé une victoire éclatante," (Al Fath 48/1)

Voyons alors comment Allah félicite les musulmans d'avoir mis les armes.

De même le prophète, quoiqu'il fût le plus brave, n'aimait pas la guerre et disait à ses compagnons :

(Ne souhaitez pas rencontrer l'ennemi et demandez à Allah le salut, mais si vous le rencontrez, patientez !)

Il disait aussi :

(Les noms plus chers à Allah sont Abdullah et Abdur Rahman, le vrai sont Harith (laboureur) et Hammam (énergétique) et le pire sont Harb (guerre) et Murrah (amer)).

Pour ces raisons, nous croyons que l'Islam appelle à la paix, de sorte que le salut est la salutation des musulmans, dans cette vie et dans l'au-delà :

"Leur salutation au jour où ils Le rencontreront sera: «Salām» [paix],..." (Al Ahzab33/44)

Et parmi les noms d'Allah, figure Le Pacifique. Il est Le Roi, le Très-Saint, Le Pacifique (Le Pur)

De même, l'un des noms du paradis est la maison du Salut

"Pour eux la maison du Salut auprès de leur Seigneur" (Al Anaam 6/127)

L'Islam et le jihad

En revanche, l'Islam appelle au combat si les musulmans et leur terre sont attaqués. En voici des versets qui le confirment:

-« Ne combattez-vous pas des gens qui ont violé leurs serments, qui ont voulu bannir le Messager et alors que ce sont eux qui vous ont attaqués les premiers? Les redoutiez-vous? C'est Allah qui est plus digne de votre crainte si vous êtes croyants! »(At Tawba9/13)

-" Le combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable. Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle vous est mauvaise. C'est Allah qui sait, alors que vous ne savez pas..." (Al Baqara 2/216)

Il y a des gens qui pensent que l'Islam qui appelle les gens au jihad pour l'amour de Dieu, les éloigne de la paix et la refuse.

Or c'est une méconnaissance de l'Islam.

Certains motifs du jihad

Le jihad est autorisé pour plusieurs raisons, parmi lesquelles:

-Il permet d'empêcher la (fitna) c'est-à-dire la contrainte dans la religion :

"Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association et que la religion soit entièrement à Allah seul. S'ils cessent, donc plus d'hostilités, sauf contre les injustes" (Al Baqara 2/193)

En effet, le Coran considère cette fitna pire que le meurtre, puisque celui-ci est une agression contre l'entité physique de l'homme, mais la fitna est une agression morale. Donc l'empêchement de la contrainte signifie la protection de la liberté religieuse pour tous. Le combat dans ce cas est une défense de l'homme et de sa liberté.

-Il protège les faibles contre l'humilité et injustice :

"Et qu'avez-vous à ne pas combattre dans le sentier d'Allah, et pour la cause des faibles" (An Nissa4/75)

-C'est un moyen de repousser une agression contre la vie privée, des sites sacrés et de la Nation:

"Combattez dans le sentier d'Allah ceux qui vous combattent" (Al Baqara 2/190)

"Combattez les associateurs sans exception, comme ils vous combattent sans exception. Et sachez qu'Allah est avec les pieux." (At Tawba9/36)

Malgré cela, l'Islam laisse la porte ouverte devant la réconciliation et la paix, chaque fois que les conditions sont réunies. Allah dit à ce propos :

" Et s'ils inclinent à la paix, incline vers celle-ci (toi aussi) et place ta confiance en Allah..." (Al Anfal8/61)

Les principales raisons pour cette paix sont : la fin de l'agression, l'exclusion de l'occupant et le rétablissement des droits aux personnes lésées.

Le jihad dans l'Islam est régi par (une éthique) stricte. Il ne permet de tuer que les guerriers. Il ne faut pas tuer les femmes, ni les nouveau-nés, ni les personnes âgées, ni les moines, ni les agriculteurs ou les commerçants. Il ne permet pas la trahison, ni la mutilation, ni l'abattage des arbres, ni la démolition de bâtiments, ni l'empoisonnement des puits. Ce qu'on appelle actuellement la politique de la terre brûlée.

Ceci est attesté par les historiens, musulmans et occidentaux, qui ont parlé des conquêtes de l'Islam, qui étaient en réalité une libération des peuples de la tyrannie des anciens empires (les Perses et les Romains). Ils ont dit : l'Histoire n'a pas connu de conquérants aussi justes et miséricordieux que les Arabes ou les musulmans.

Cependant, la guerre actuellement dépasse le côté militaire classique. Elle prend d'autres formes : économique, médiatique, intellectuelle et culturelle, voire religieuse. Chacune d'entre elles possède ses armes et ses guerriers.

La résistance pour repousser une agression

Nous les musulmans, nous subissons aujourd'hui cette guerre, toutes ces guerres, de toutes parts, et nous devons y résister par tous les moyens. Nous devons nous y préparer pour protéger notre Nation. Il nous incombe de former des combattants pour cela. Nous utilisons les armes de l'ennemi pour sauvegarder nos droits. Nous croyons que tous les peuples du monde ont droit à l'indépendance, à la résistance, au choix de son système politique. C'est un droit naturel, confirmé par toutes les religions et par toutes les conventions internationales. C'est pourquoi nous considérons que les mouvements de résistances dans les pays musulmans occupés est un jihad légitime, notamment en Palestine. Nous appelons tous les musulmans, peuples et gouvernements, à se mobiliser afin de libérer leurs terres occupées. Nous refusons que ces résistances soient taxées de terrorisme, puisque l'occupation est le vrai terrorisme.

En revanche, nous distinguons bien entre les gouvernements et les peuples. Or, autant nous dénonçons la lâcheté des gouvernements qui soutiennent l'agression, autant nous saluons les efforts des forces bienfaitrices dans les sociétés occidentales qui respectent les droits de l'homme et demandent à leurs gouvernements d'arrêter l'agression contre nos pays musulmans. Nous déclarons ici notre disposition et notre volonté à dialoguer avec elles afin de faire régner les valeurs humaines dans les relations entre les peuples.

19- L'Islam et le terrorisme

Nous croyons que l'Islam est une religion de clémence et de douceur. En effet, Dieu a fait de la miséricorde un caractère du message de son prophète Mohammad (PSL), en lui disant :

"Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers" (Al Anbia 21-107)

De même que le prophète s'est qualifié lui-même de miséricorde (je suis la miséricorde offerte). C'est pourquoi il fut célèbre par la formule: prophète de la miséricorde.

Dieu le qualifie dans le Coran comme suit:

"C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage." (Al Imran 3-159)

Il faut noter que les hadiths incitant à la miséricorde sont nombreux:

-(Dieu le Miséricordieux, aura pitié de celui qui fait preuve de miséricorde à l'égard des autres)

-(Soyez bienveillants envers les hommes. Et Celui qui est aux Cieux sera miséricordieux à votre égard)

- (Pas de miséricorde [divine] pour celui qui n'est pas miséricordieux)

Les hadiths citent aussi qu'une prostituée offrit de l'eau à un chien assoiffé, et Dieu lui pardonna ses péchés. En revanche, une femme fut châtiée (en enfer) à cause d'une chatte, car elle l'enferma jusqu'à la mort. Ce sont là des indices de la miséricorde même à l'égard des bêtes. Ce geste expie les péchés quelle que soit leur gravité.

D'autre part, le Coran fustige certains en disant:

"Puis, et en dépit de tout cela, vos cœurs se sont endurcis; ils sont devenus comme des pierres ou même plus durs encore"(Al Baqara 3-74)

Ensuite il dit sur d'autres:

"Et puis, à cause de leur violation de l'engagement, Nous les avons maudits et endurci leurs cœurs: ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé" (Al Maida 3-13). Par conséquent, il considère la dureté de leurs cœurs comme un châtement divin.

De plus, l'Islam appelle à la clémence :

-Celui qui est privé de compassion est privé de tout bien

-Dieu est clément et aime la clémence. Il donne pour la clémence ce qu'il ne donne pas pour autre chose.

L'Islam n'approuve pas la violence, ni dans la parole, ni dans l'acte. Dans le prêche, il incite à la sagesse et la bonne parole, et dans l'acte, il affirme:

"Repousse le mal par ce qui est meilleur. Nous savons très bien ce qu'ils décrivent." (Al Mounoun : 23-97)

Il ne permet le recours à la force matérielle que si elle est vraiment nécessaire. Il n'est autorisé d'attaquer l'ennemi que pour une raison légale. La force est alors demandée pour repousser une agression. Le musulman ne doit pas commencer par la force, mais il lui est autorisé de rendre le coup, sans excès. En même temps, il est sollicité de pardonner :

"Et si vous punissez, infligez [à l'agresseur] une punition égale au tort qu'il vous a fait. Et si vous endurez... cela est certes meilleur pour les endurents" (An Nahl 16-126)

2- De même que l'Islam condamne la violence, il condamne (le terrorisme), car c'est une violence excessive. La violence signifie l'utilisation de la force de façon déplacée. Mais, le terrorisme consiste à utiliser la violence avec une personne avec qui on n'a aucun problème. Comme c'est le cas dans un détournement d'un avion, la prise d'otages, l'assassinat des touristes..., contre des gens inconnus par le ravisseur ou l'assassin.

Le mot terrorisme (irhab) en arabe vient du verbe (arhaba): terroriser, c'est-à-dire épouvanter une personne. Il signifie alors faire régner un climat de terreur entre les gens, en les privant de la *paix et de la sécurité qui comptent parmi les grâces divines les plus précieuses* :

"Qu'ils adorent donc le Seigneur de cette Maison [la Kaâba], qui les a nourris contre la faim et rassurés de la crainte!" (Koreich 106/03-4)

Ce verset cite deux biens fondamentaux pour les hommes : la subsistance et la sécurité.

En revanche, les pires des épreuves pour les hommes sont la faim et la peur :

"Et Allah propose en parabole une ville: elle était en sécurité, tranquille; sa part de nourriture lui venait de partout en abondance. Puis elle se montra ingrate aux bienfaits d'Allah. Allah lui fit alors goûter la violence de la faim et de la peur [en punition] de ce qu'ils faisaient." (An Nahl 16-112)

Le hadith du prophète énumère trois biens fondamentaux pur l'être humain :

(Celui qui se lève (le matin) en sécurité chez lui, en bonne santé, ayant de quoi subsister (pour cette journée), est comme s'il avait obtenu les richesses du monde entier)

De même, Allah rappelle à Koreich cette grâce (l'homme croise le tueur de son père et ne lui fait aucun mal) :

"... et quiconque y entre est en sécurité" (Al Imran 03/97)

"Ne les avons-Nous pas établis dans une enceinte sacrée, sûre, vers laquelle des produits de toute sorte sont apportés comme attribution de Notre part?" (Al Qassas 28/57)

"Ne voient-ils pas que vraiment Nous avons fait un sanctuaire sûr [la Mecque], alors que tout autour d'eux on enlève les gens?" (Al Ankabout29/67)

Et quand Jacob et ses fils allèrent en Egypte, ils furent reçus par Josèphe qui leur dit:

"... «Entrez en Egypte, en toute sécurité, si Allah le veut!»" (Youssof 12/99)

Dans cette optique, le paradis, réservé par Dieu à ses fidèles, est décrit comme lieu de paix. Les anges les accueillent en ces mots:

"Entrez-y en paix et en sécurité". (Al Hijr 15/46)

Ses hôtes sont décrits ainsi:

"...il n'éprouvera aucune crainte et il ne sera jamais affligé" (Al Baqara 2/62)

Pour toutes ces raisons, l'islam considère la paix comme l'une des finalités de la charia, et l'absence de cette paix comme la plus grande injustice pour les hommes. C'est pourquoi le voleur est châtié par la coupe de sa main, alors que cela n'est pas autorisé lors de l'assaut direct, car l'acte du vol se fait à l'insu des gens et il répand un climat d'insécurité dans tout le pays.

C'est pourquoi aussi l'islam sévit quand il s'agit d'un crime d'agression:

"La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays. Ce sera pour eux l'ignominie ici-bas; et dans l'au-delà, il y aura pour eux un énorme châtement" (Al Maida6/33)

Assurément, c'est un crime qui menace la paix du pays et terrorise les gens paisibles.

Méditons ce hadith du prophète (PSL) : (il n'est pas permis à un musulman de terrifier un musulman). Mais cela n'est pas exclusif pour le musulman, comme le confirment d'autres hadiths:

(Le croyant est celui qui préserve le sang et les biens des gens). Il ne mérite pas l'épithète de croyant que les gens -qu'ils soient musulmans ou non- sont à l'abri du mal de sa langue et ses mains.

20- L'islam et la civilisation

Nous croyons que dans la civilisation islamique se croisent la terre et le ciel, auxquelles se rattachent les valeurs divine et l'humaines, où se reflète l'originalité de l'Islam et l'esprit de l'époque moderne, où se réunissent la science et la foi, le droit et la force. Un espace d'équilibre entre la créativité matériel et l'élévation spirituelle, de fraternité entre la lumière de la raison et celle de la révélation.

Une civilisation qui met en évidence les fondements de l'islam et de ses caractéristiques et incarne ses objectifs et ses méthodes, dans la construction de l'individu, la composition de la famille, la construction de la société et dans l'établissement de l'Etat. C'est une orientation de l'humanité vers ce qu'il y a de plus droit.

Une civilisation distincte de la civilisation matérielle et athée du bloc de l'Est, ou la civilisation du camp capitaliste laïque et utilitariste de l'Ouest. Elle n'appartient ni à droite ni à gauche, mais à l'Islam seul. Elle dépend de lui et se réfère à lui. Ses buts et finalités sont l'incarnation de l'Islam.

Une civilisation qui, bien que distincte, croit à l'interaction entre les cultures, le dialogue entre les civilisations, la compréhension mutuelle entre les nations, et la fraternité entre les êtres humains où qu'ils soient, comme dit le Coran : "*Ô hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez.* " (AlHojorate 49/13)

Mais elle refuse de se fondre dans l'autre, et perdre son originalité et sa distinction. C'est pourquoi elle rejette toutes sortes d'invasion culturelle, d'aliénation civilisationnelle, ou domination de l'étranger. Elle résiste aux méthodes sournoises utilisées par les envahisseurs d'aujourd'hui, qui veulent effacer son originalité, et saper ses spécificités, annulant la foi la distingue, sous le titre d'une " culture universelle ". C'est un nouveau colonialisme que nous rejetons au nom de la religion!

Nous reprochons actuellement à la civilisation occidentale la tendance de certains de ses partisans vers:

1-La philosophie "matérialiste" qui ne croit qu'aux choses palpables, niant ainsi tout spirituel, y compris l'existence de Dieu, comme le dit Léopold Weiss (Mohamed ASSAD) : " ... et du moment que Dieu y est absent, alors sa rencontre, son jugement et son châtement dans l'au-delà n'ont aucune place dans sa culture".

2- Et la philosophie "libertine" qui se base sur le plaisir concret, sans prendre en considération aucune vertu ou morale. Par conséquent, elle permet tous les péchés interdits par toutes les religions, comme la débauche et l'homosexualité.

3- Une philosophie "pragmatique" qui rejette les valeurs suprêmes et l'idéalisme moral. Rien n'est absolu, ni constant à ses yeux. Ce qui était une vertu hier, peut devenir un vice aujourd'hui, et redeviendrait une vertu demain.

4- Une philosophie "arrogante" (raciste) qui distingue les gens en fonction de leur race et de leur couleur. Elle considère l'homme blanc comme le maître du monde, que les peuples d'Europe ont été créés pour dominer, alors que les autres peuples sont créés pour être gouvernés, conformément à une vision basée sur la supériorité de certains et l'infériorité d'autres. Or, dans l'Islam les hommes sont égaux comme les dents d'un peigne.

5- Enfin, la tendance "dominatrice" qui découle de l'idée précédente. Elle veut gouverner le monde, monopoliser ses ressources naturelles, contrôler ses biens et ses richesses. Ce qui a favorisé le colonialisme ancien et justifie le néo colonialisme qui veut assujettir le monde au profit des Etats Unis d'Amérique, notamment le monde islamique qui devient actuellement l'ennemi numéro un, à la place de l'ex URSS. Certains de leurs philosophes ont même prévu un clash de civilisations, où l'Islam serait un danger à combattre!

Nous pensons que l'Islam ne se contente pas de chanter les exploits de sa cavillation dans le passé, mais il œuvre pour la création d'une civilisation islamique contemporaine, prenant de la civilisation d'aujourd'hui le meilleur qu'elle a dans les domaines de la science, de la technologie, de la bonne gestion et de l'organisation. Nous prendrons de la civilisation occidentale, exactement comme ont pris les Européens de la civilisation islamique dans le passé. La science est universelle et n'a pas de nationalité fixe. C'est la culture qui diffère d'une nation à l'autre.

La civilisation islamique actuelle, tout en prenant de l'Autre, garde sa propre culture qui émane de Coran et de la Sounna. Elle est à même de présenter à l'humanité un modèle nouveau, lui garantissant le bonheur et la prospérité ici-bas, et l'aide à s'acquitter de sa mission, en coopérant avec les autres pour instaurer des bases solides pour une paix mondiale fondée sur le droit et la justice.

21- L'islam et la réforme

1-Nous croyons que Dieu, exalté soit-Il, créa l'Homme ... *" dans la forme la plus parfaite"* (AtTeen 95/04). Il le désigna comme vicaire sur cette Terre afin qu'il puisse la remplir et la réformer *" De la terre Il vous a créés, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter)"*(Houd 11/61).

Dieu ordonna aux messagers d'appeler à son adoration et d'instaurer le bien et de combattre le mal : *"Nous n'envoyons des messagers qu'en annonciateurs et avertisseurs: ceux qui croient donc et se réforment, nulle crainte sur eux et ils ne seront point affligés"*. (Al Anâam 6/48). Mieux, le prophète Chouaib exhorta son peuple à nombre de réformes économiques.

" Et (Nous avons envoyé) aux Madyan, leur frère Šuayb qui leur dit: «Ô mon peuple, adorez Allah; vous n'avez point de divinité en dehors Lui. Et ne diminuez pas les mesures et le poids. Je vous vois dans l'aisance, et je crains pour vous [si vous ne croyez pas] le châtimement d'un jour qui enveloppera tout. Ô mon peuple, faites équitablement pleine mesure et plein poids, ne dépréciez pas aux gens leurs valeurs et ne semez pas la corruption sur terre". (Houd 11/83-85), au point de résumer sa mission, après l'unicité de Dieu, à ceci : *" Je ne veux que la réforme, autant que je le puis"*(Houd 11/88). D'où l'ordre divin constant aux croyants:

"Et ne semez pas la corruption sur la terre après qu'elle ait été réformée. Et invoquez-Le avec crainte et espoir, ...".(Al Aaraf 7/56). D'où aussi l'insistance dans le Coran sur l'aspect éternel de la réforme qui reste un défi difficile que seuls les bons croyants peuvent relever, car Dieu *"...ne fait pas prospérer ce que font les fauteurs de désordre."* (Younes 10/81)

2-Nous croyons que le mouvement de la réforme globale dans le monde islamique est devenu actuellement une nécessité plus que jamais. Cette réforme ne peut être indépendante de ce qui se passe dans le monde moderne. En effet, la communication et l'interaction entre les nations et les civilisations sont une caractéristique apparente de la modernité qui fait du monde un petit village. Par conséquent, la réforme dans le monde musulman ne peut ignorer les expériences humaines spectaculaires, soit dans les sociétés musulmanes ou ailleurs.

En effet, les pays non musulmans ont connu un progrès incontestable dans la réforme politique, leur permettant de réaliser une grande stabilité, favorisant un grand progrès économique qui leur permet de diriger le monde.

Il est donc évident d'affirmer que le mouvement de réforme chez nous doit s'inspirer de nos sources infaillibles. Il faut s'en inspirer à la lumière d'une approche renouvelable, qui ne stagne pas sur ce qui a été réalisé par nos ancêtres, et qui parvient à assimiler les

problématiques du monde moderne. Le prophète PSL dit (J'ai laissé entre vous deux choses, ne s'égarer pas ceux qui les suivent, elles sont le Livre d'Allah et ma Sounnah).

3-Nous croyons qu'il devient inacceptable scientifiquement de simplifier la crise du monde musulman, en disant que c'est un problème de morale simplement, ou une question de punitions et de lois. Certes cela est important puisque Dieu affirme : "*Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une grâce et une bonne annonce aux Musulmans.*" (An Nahl 89). Mais il n'est pas permis à un réformateur d'ignorer les problèmes compliqués des sociétés modernes, de leur diversité et de leur complexité.

Les révolutions scientifiques et industrielles successives ainsi que le progrès gigantesque dans les moyens de production, les moyens de transport, les moyens de communication et de traitement de l'information..., a généré de nouveaux problèmes sociaux. D'où la nécessité de sortir du sous-développement économique et de planifier le développement, de lutter contre la sous-alimentation, la mauvaise répartition des ressources et contre les défis de l'environnement et la course aux armements à destruction massive. D'autre part les superpuissances mondiales imposent leur l'hégémonie au sein de l'ONU au dépens des pays pauvres. Tout cela ne devrait pas être loin des préoccupations des du mouvement de réforme islamique et des partisans de l'application de la Loi de l'Islam.

4-La réforme autonome :

Nous croyons que la vraie réforme qui sauvegardera l'unité de la Nation et la guide vers le bien et le progrès, est une réforme autonome qui émane des intérêts de cette Nation. Une réforme des Musulmans par l'Islam, non l'éloignement de celui-ci ou sa défiguration, sous prétexte de le réformer. Certaines voix de l'extérieur appelant au changement, visent en réalité à semer la discorde et attiser les conflits entre les musulmans, afin de les affaiblir pour les dominer. Or, pour que notre réforme réussisse, il faut un compromis et une coopération entre les dirigeants de la Nation.

Force est de souligner que nos jours, les savants de tout le monde islamique sont appelés à prôner une réforme globale et mobiliser les masses dans ce sens. Cela ne pourra avoir lieu que si les savants s'y impliquent et œuvrent pour une rénovation qui tire profit de l'apport louable des autres. De même, les gouvernements doivent comprendre que la réforme réelle est seule capable de leur conférer la légitimité et la continuité. Il est de l'intérêt de la Nation de se concilier avec le temps moderne, après s'être longtemps reculée à la marge, pour reprendre sa vie islamique et sa mission humaine. Elle doit accomplir son rôle dans le changement escompté, sur le plan de la législation et sur le plan de la réalisation.

La coopération et la complémentarité entre les dirigeants et les savants, entre les classes sociales et les institutions de la société civile d'une part, et les pouvoirs politiques d'autre part, peut garantir la solidarité de toute la Nation en vue de réaliser la réforme. En revanche,

tout conflit entre les composantes de la société ouvre la voie devant l'occupation étrangère et entrave toute réforme. Certains musulmans pensent que l'accélération de notre réforme passe par la coopération avec l'étranger. Or cet étranger ne vise en effet qu'à nous assujettir et profiter de nos ressources.

5-La réforme politique :

La réforme politique est une priorité pour le monde musulman, étant l'unique voie vers la stabilité qui favorise toutes autres formes de changement et unifie la Nation devant les défis étrangers. Cette réforme politique se fonde sur trois volets :

-La liberté dans l'action politique pour tous les citoyens, en sauvegardant les principaux droits de l'homme, notamment le droit à la liberté d'expression, le droit à la création des associations, la pluralité politique et le respect de l'autre.

-Le pouvoir émane de la nation et dépend d'elle. Il faudrait pour cela instaurer l'alternance pacifique au pouvoir, dans le cadre de la loi qui préserve toute la nation. Il ne faudrait pas non plus se servir des outils de l'Etat pour imposer le despotisme et bafouer les droits des gens. Le pouvoir doit être réparti en : législatif, exécutif et judiciaire, pour éviter la tyrannie. Le rôle de l'armée reste de défendre le pays et non le pouvoir.

-Le droit au peuple de contrôler le gouvernement et de le juger politiquement, et de consacrer l'indépendance totale de la justice, qui devrait être la référence suprême pour tous les pouvoirs. Ce qui garantit la transparence des responsables dans l'exercice de leur devoir, et les empêche de s'en servir pour leurs intérêts personnels.

6-La réforme économique: Une économie forte est l'une des causes du progrès des pays, qui leur permet de sauvegarder sa souveraineté et son influence. La stabilité politique est un facteur pour l'essor économique.

Aussi, la réforme économique dans le monde islamique devrait s'attaquer à ces questions :

-Les recherches scientifiques : La dynamique de l'économie ne dépend plus uniquement à la concurrence libre, mais les recherches scientifiques sont devenues la base de tout développement économique. Or, le monde musulman accuse malheureusement un grand retard à ce sujet, dû à :

- la fuite des cerveaux vers les pays du Nord où il y a plus de stabilité.

-le faible budget alloué à la recherche scientifique dans le monde musulman.

-Le développement et l'industrialisation : Le monde musulman est compté parmi les pays les plus pauvres, dits "en voie de développement". Nous avons grand besoin de mener des études sérieuses pour élaborer une stratégie intégrée pour le développement économique, à la lumière de nos ressources naturelles. Nous ne manquons pas de compétences économiques réaliser de telles recherches. De même, nos pays regorgent de ressources naturelles, mais nous

manquons d'un pouvoir politique stable et sérieux, qui tire profit de ces atouts. Il est honteux que nous n'ayons pas une industrie et que ne achetions la moindre chose de l'étranger.

-L'entraide économique : La relation économique entre les pays musulmans est très faible par rapport à la relation avec l'Autre. Or si les pays musulmans formaient un marché commun et encourageaient l'échange entre eux, ils deviendraient une véritable puissance mondiale. Mais la condition sine qua non pour cela restera les pouvoirs politiques en place.

-Le boycott économique populaire:Le taux de consommation le plus élevé reste celui des produits venant de l'étranger, dont certains sont nos ennemis. Cette réalité contribue à l'enrichissement des autres et continuité de notre sous-développement.D'autant plus que certains de ces pays sont contre les intérêts des musulmans, comme c'est le cas de la cause palestinienne.C'est pourquoi le boycott économique des produits sionistes et américains est parfois une arme efficace dont il faut savoir s'en servir.

22- L'islam et le dialogue

Nous croyons que nous, musulmans, sommes religieusement appelés à dialoguer avec les autres. Cela fait partie de la méthode de l'appel à l'islam que Dieu ordonna à son prophète (PSL), et à chaque musulman après lui comme il est mentionné dans le Coran:

"Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon."(An Nahl125/16)

Remarquons ici que le texte coranique appelle à la bonne manière dans la pratique de la prêche, mais il exige la meilleure manière lorsqu'il s'agit d'un débat et d'une polémique : "... ***de la meilleure façon***", du moment que l'exhortation concerne nos partisans, alors que le débat se fait avec nos opposants. C'est pourquoi il faut s'adresser à eux avec les propos les plus doux et la style le plus aimable, en vue de gagner leur confiance et de les rapprocher à nous.

En examinant le Coran de près, on se rendra compte que c'est un Livre de dialogue sans pair: dialogue entre les messagers de Dieu et leurs peuples, comme c'est le cas de Noé, Abraham, Moïse, Hood et Saleh et Choïb et d'autres avec leurs peuples, dans plusieurs sourates.

C'est aussi un dialogue entre Dieu et sa création. En effet, Dieu - le Tout-Puissant –a dialogué avec les anges quand il créa Adam. Encore mieux, le Coran mentionne même le dialogue entre Dieu -Exalté soit-Il- et le pire de ses créatures: Satan. Un long dialogue, évoqué dans plusieurs sourates dans le Coran : Al Aaraf, Al Hijr, Al Isra et Sad.

C'est pourquoi nous sommes pour le dialogue constructif et positif, avec tout opposant, tant qu'il cherche la vérité et ne veut pas nous imposer des concepts donnés, une philosophie ou une politique précises, en particulier les gens du Livre, notamment les Chrétiens.

Le Coran nous apprend la méthode du dialogue en disant :

"Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du Livre, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites: "Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même, et c'est à Lui que nous nous soumettons."(Al Ankabout 29/46)

Il nous incombe donc de dialoguer avec les gens du Livre (Chrétiens et Juifs), de la meilleure manière, sauf les agresseurs qui dépassent leurs limites avec nous. On doit évoquer poliment dans ce dialogue les points communs et les divergences:

"Et dites: "Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même..."(Al Ankabout 29/46)

Mais puisque les Juifs Sionistes ont violé notre terre, expatrié nos familles, massacré des musulmans, il n'est pas question de dialoguer avec eux. Notre unique réponse est la résistance. Cependant, nous continuons à dialoguer avec les Juifs non agressifs, en étant certains de la nécessité de l'entente, non la fatalité du conflit ou du clash.

A ce sujet, nous rappelons ce qu'a dit Dr Youssef Qaradawi, président de l'UISM dans son mot d'ouverture de la première conférence de l'Union:

Nous tenons à annoncer explicitement que l'Union des savants musulmans n'est pas renfermée sur elle-même, mais il ouvre les portes et les fenêtres sur le monde autour de lui, sur les religions, les cultures et les philosophies. En vertu de sa religion même, elle croit au pluralisme ethnique, linguistique, religieux et culturel.

Et que seul Dieu-exalté soit-il-est unique, et tout est divers. Et que cette diversité, en réalité, est une volonté et une sagesse de Dieu. L'union alors croit en la nécessité du dialogue avec les opposants, non à la fatalité des conflits avec eux, et que le dialogue peut porter ses fruits si les intentions sont bonnes, et si toutes les parties s'engagent à respecter les règles du dialogue, de sorte qu'il devient une discussion de la meilleure manière, comme le stipule le Coran.

C'est pourquoi nous saluons tout dialogue islamo-chrétien, vu la place du Christ et sa mère dans le Coran et chez les gens de l'Islam.

Nous croyons qu'il ya des domaines importants où les deux parties peuvent coopérer clairement, tels que:

-Tout d'abord, le domaine de la foi en Dieu et l'au-delà, face aux vagues du matérialisme qui nie l'(invisible) et tout ce qui dépasse les sens, et qui propage l'athéisme dans le monde, et résume l'histoire de toute la vie ainsi : des ventres qui accouchent et une terre qui engloutit tout, rien après :

"...nous mourons et nous vivons et seul le temps nous fait périr..." (Al Jaty'a 45/24)

-Deuxièmement, la zone des valeurs morales, face à une vague de débauche et de pornographie, qui détruit presque toutes les vertus humaines sublimes, héritage des prophètes. De sorte que nous assistons dans l'Occident chrétien-ou qui se dit comme tel- à la permission des libertés sexuelles sans bornes, à l'homosexualité et à l'avortement!

-Troisièmement, le domaine de la justice, de la dignité et de la liberté, et tout ce qui concerne les droits de l'homme, et la souveraineté des peuples et de leur droit de récupérer leur liberté dans le pays, et l'exemple le plus frappant en est: le peuple palestinien opprimé, dont le sang coule chaque jour et dont les maisons sont détruites, les arbres déracinés, au vu et au su du monde civilisé!

Ce sont là des domaines où les croyants peuvent coopérer, face à ceux qui rejettent la foi en Dieu et déclarent la guerre contre tous les religieux.

23- L'islam et les relations avec les non-musulmans

1 -Nous ne croyons que la base légale de la relation avec les non-musulmans dans ces deux versets coraniques suivants:

"Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables. Allah vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes". (Mumtahina:60/ 8-9).

Le deuxième verset évoque la relation avec les non-musulmans pendant la guerre. Il est interdit de les aimer ni de les soutenir. Nous avons parlé dans "L'islam et le jihad" des relations qu'il faut avoir lors de la guerre. Nous consacrerons ce chapitre aux relations entre musulmans et non musulmans dans la paix. Cela est résumé dans le premier verset en deux mots : la bonne conduite et la justice. Ce qui est exigé du musulman envers tout le monde, même les mécréants. Il faut rendre justice à ceux qui en ont droit. *Al birre* signifie qu'il faut être plus que juste envers les autres. Le musulman le doit envers Dieu et envers ses parents.

2- Les Gens du Livre ont, parmi les non-musulmans, une place privilégiée dans notre vie et dans notre législation. Le mot "Gens du Livre" désigne ceux qui ont une religion basée sur une Révélation divine (un livre), comme les Juifs et les Chrétiens, qui se réfèrent à l'évangile ou à la bible.

Le Coran interdit d'entrer en polémique avec eux. On ne doit discuter avec eux que de la meilleure façon, pour ne pas attiser les haines:

"Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du Livre, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites: «Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même" (Al Ankabout :29/ 46).

L'islam permet de manger avec les gens du Livre, de se marier leurs femmes chastes, dans le cadre de ce qui est dicté par le Coran à propos de la vie conjugale (l'affection et la bonté) :

Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté (Al Roum , 21/30)

Ainsi, Dieu permet qu'un musulman ait comme femme de son foyer une non musulmane, qui serait son partenaire dans la vie et la mère de ses enfants. Ceux-ci auront pour oncles et tantes des non musulmans, de même pour leurs parents et grands-parents.

"Vous est permise la nourriture des gens du Livre, et votre propre nourriture leur est permise. (Vous sont permises) les femmes vertueuses d'entre les croyantes, et les femmes vertueuses d'entre les gens qui ont reçu le Livre avant vous, si vous leur donnez leur mahr (dot) avec contrat de mariage, non en débauchés ni en preneurs d'amantes."(Al Maïda 5/5).

Ce jugement concerne les gens du Livre, qu'ils soient chez eux ou dans la maison de l'Islam.

- Les dhimmis :

Si les non musulmans vivent parmi les musulmans en terre d'Islam (dar al Islam), étant citoyens, ils sont en pacte de paix permanent (aqqd dhimma). Le mot dhimma signifie un pacte selon lequel les non musulmans sont protégés par la communauté musulmane. Cela ressemble en quelque sorte à la nationalité accordée actuellement par un pays aux citoyens étrangers. En vertu de quoi, ils jouissent des mêmes droits et ont les mêmes devoirs que les autres.

Ainsi, le dhimmi fait partie de Dar Al Islam, comme le montre les Savants musulmans de différentes écoles, et le terme de Ahl Dar en jurisprudence islamique pourrait être substitué par le mot moderne "citoyenneté" en langage politique. La citoyenneté dans ce sens est un concept qui fut forgé par les musulmans.

Si le mot dhimma est repoussant pour la plupart des gens, vu l'ignorance du contexte historique qui l'a vu naître, alors nous ne voyons pas de mal qu'il soit remplacé par le terme citoyenneté. L'Islam fut le premier à avoir donné aux résidents étrangers leurs droits.

Entre pacte de dhimma et citoyenneté :

En examinant de près les détails du pacte de dhimma, on se rend compte qu'il presque est conforme au pacte de citoyenneté.

-Le pacte de dhimma est permanent, hérité des parents aux enfants sans avoir besoin d'être renouvelé, tout comme la citoyenneté.

-Il n'est pas permis aux musulmans, ni à leur chef d'Etat, de violer ce pacte, mais le dhimmi a droit d'y renoncer, tout comme la nationalité aujourd'hui.

-Si un homme viole le pacte de dhimma, sa famille continue à bénéficier de la nationalité à Dar Islam, exactement comme la citoyenneté de nos jours.

-Le pacte de dhimma n'est pas forcément suite à une guerre ou une soumission, mais il peut se faire dès qu'on s'installe dans un pays musulman pour une année au moins, aux dires de la majorité des foukaha. Après, il aura le choix entre l'installation dans ce pays ou le retour dans son pays d'origine, tout comme les lois de citoyenneté actuellement en vigueur, qui offrent la résidence pour une période définie.

-Le pacte de dhimma est signé par le chef des musulmans ou quelqu'un qui le remplace, colle la nationalité offerte actuellement par un Etat à un étranger.

- Toute personne, quelle que soit sa religion ou ses convictions, a droit de s'installer dans un pays musulman et devenir dhimmi, à condition d'admettre la cohabitation avec les musulmans et le respect de leurs lois.

-Les droits des dhimmis sont pareils aux droits de citoyenneté, selon la règle (ils ont ce qu'on a et ils doivent rendre ce que nous devons rendre). L'Etat doit protéger leurs biens et leurs droits... Ils jouissent du droit d'occuper des postes de responsabilité, de recourir à la justice mais si l'accusé est le kalif (chef d'Etat en personne).

- Nous croyons donc que la citoyenneté au temps moderne est pareille dans ses éléments essentiels au pacte de dhimma...

Le musulman dans un pays non musulman :

Si le musulman vit dans un pays non musulman, il devra se comporter de la bonne manière, à condition que les autres n'attaquent pas les musulmans. Il faut signaler ici que le tiers des musulmans vivent actuellement comme minorités dans des pays non musulmans, en remplissant leurs devoirs de citoyens. Par conséquent, ces pays d'accueil sont appelés à respecter leurs droits et leurs libertés religieuses comme il est postulé par les conventions internationales en vigueur, même si les grands pays à l'ONU, notamment les Etats Unis, ont tendance à violer ces conventions à leur profit.

La question de la migration des musulmans à l'extérieur du Dar al-Islam et l'acquisition de la nationalité de dans le pays d'accueil, a beaucoup changé par rapport au passé. Même si cela est permis d'emblée, il peut dans des cas particuliers ne pas l'être. A présent, nous sommes devant une réalité: les musulmans sont présents dans presque tous les pays du monde; parfois ils y sont même les habitants d'origine. Donc la question de l'immigration (ou de la naturalisation) s'appuie sur des circonstances historiques qui ont complètement changé.

- Le principe de base est la légitimité pour un musulman de vivre dans n'importe quelle partie de la terre, et avec toutes les personnes, sous n'importe quel régime politique, si on lui permet de pratiquer librement son culte et de jouir des droits et libertés en tant qu'être humain et en tant que citoyen. En effet, Allah s'adresse dans des centaines de versets coraniques, aux individus comme aux groupes, sans égard à l'endroit de résidence, puisque l'Islam est la religion de Dieu à tous les hommes. Quand la plupart des nobles compagnons venaient de lointaines tribus et embrassaient l'Islam, le prophète (PSL) leur ordonnait de retourner dans leurs tribus.

De plus, les immigrants en Abyssinie ne revinrent pas à la Médine, en dépit de l'établissement d'un Etat de l'Islam, et y restèrent jusqu'à la bataille de Khaybar dans la septième année de l'émigration. Il n'est pas mentionné dans aucun livre de la biographie du prophète qu'il les aurait invités à le rejoindre sur le prétexte de l'interdiction de la vie avec les mécréants.

-Si le musulman vivait au sein d'une communauté non musulmane, il devrait se comporter avec les gens suivant la logique de la paix, et non avec les dispositions de la guerre. Il devrait adhérer au pacte de citoyenneté ou de résidence qui les relie avec ces gens dans un endroit défini sur la terre, sous un régime consenti par l'ensemble. Le musulman est appelé à respecter ses devoirs nationaux et réclamer ses droits dans les limites des dispositions légales,

tout en étant un élément positif dans la communauté, prêchant le bien, montrant aux gens le mal, appelant à Dieu , et participant à tout travail légal. Il doit ouvrir le dialogue avec les autres en évitant toute discorde, en coopérant avec eux dans l'intérêt général, loin de tout ce qui déplaît à Dieu. Il doit s'abstenir des péchés, coopérer avec autrui pour répandre les valeurs humaines et lutter contre le matérialisme excessif qui étouffe le monde moderne. Méditons l'exemple suivant donné par notre prophète : (un groupe de personnes s'embarque dans un navire. Quelques-uns s'installent sur le pont, d'autres dans la cale. Alors si ceux de la cale veulent boire, ils doivent monter sur le pont pour chercher de l'eau. Ils se sont dit: « Si nous creusions dans la cale un trou, nous aurions de l'eau sans déranger les autres. » Si ceux qui occupent le pont les laissent faire, ils périront tous. Par contre, s'ils les en empêchent, ils seront sauvés, tous).

Ce hadith prouve la nécessité de l'union entre toutes les composantes de la société, ainsi que l'obligation de s'entraider pour faire face à tout danger éventuel.

24- L'Islam et l'Occident

Le message de l'Islam est universel. Il ne fait pas de différence entre l'Occident et l'Orient; chacun d'eux fait partie de la terre vaste de Dieu.

"A Allah seul appartiennent l'Est et l'Ouest. Où que vous vous tourniez, la Face d'Allah est donc là, car Allah a la grâce immense; Il est Omniscient." (Al Baqara 115/2)

Les Occidentaux sont inclus dans ces mondes auxquels Dieu envoya son prophète Mohammed(PSL), par clémence pour eux, mais l'opinion que nombre d'eux se font de l'Islam, n'a rien avoir avec le vrai Islam.

"Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers"(Al Anbia 21/ 107)

Cette image fautive remonte au temps des Croisades, quand des armées sont venues de l'Europe dans des campagnes successives, pour envahir des pays déchiquetés et en faire des royaumes et des émirats. Elles ont réussi au début, mais aussitôt elles essuyé une grande défaite dans la bataille de Hattin. Jérusalem fut libéré et Louis IX pris en otage à la célèbre bataille de Hattin.

Ces guerres ont eu un effet psychologique et mental, et ont été l'une des raisons de la renaissance occidentale, étant donné l'apport de la civilisation de l'Orient islamique pour l'Occident. Mais certains clercs ont dépeint l'Islam et les musulmans de façon repoussante et fautive. Malheureusement, cette image a été fixée dans l'esprit occidental, puis héritée de génération en génération.

Par conséquent, vous voyez que certains de ceux-là parlent des autres religions et des autres nations, à part l'Islam, avec beaucoup d'objectivité et d'équité. Mais une fois ils évoquent l'Islam, le ton change et la partialité et le fanatisme l'emportent sur la raison. Cela est reconnu par Gustave Le Bon, Montgomery Watt et d'autres historiens et écrivains occidentaux.

Notre position envers l'Occident :

En tant que musulmans, nous voulons nous ouvrir sur l'Occident, et nous trouvons dans notre religion ce qui nous pousse à le faire. Nous ne désirons pas rester renfermés sur nous-mêmes, et ce pour plusieurs raisons :

-La première est que nous sommes pourvoyeurs d'un message humaniste universel, destiné à tous les humains, partout sur cette terre.

Certes, le livre de l'Islam est en arabe et le Prophète de l'Islam est arabe, et que l'Islam originaire de l'Orient, mais cela ne signifie pas que l'Islam est voué à une race particulière, ou à une patrie spécifique, mais il s'adresse à tous les peuples de la terre.

Rappelons ici que le Christianisme apparut dans l'Orient et se répandit dans le monde entier.

-Deuxièmement, les raisons pour la réunion, le rapprochement et la compréhension mutuelle sont nombreuses. Dieu a dit:

"Ne galopez point. Retournez plutôt au grand luxe où vous étiez et dans vos demeures, afin que vous soyez interrogés". (Al Hojorate 49/13)

La connaissance de l'autre est devoir qui incombe à tous les peuples.

Nous ne sommes pas avec l'écrivain européen qui dit : l'Orient est un Orient et l'Occident est un Occident; ils ne se rencontreront jamais. Non, la rencontre est possible, mieux encore c'est un devoir, si la raison l'emportera sur la passion et la sagesse sur le fanatisme.

-Troisièmement, le monde devient très rapproché, après la révolution des technologies de la communication et la révolution électronique, à tel point que certains écrivains l'assimilent à un " grand village". Nous disons aussi : le monde est devenu un petit village, car autrefois les gens de l'Est ne savaient pas ce qui se passait à l'ouest, qu'après un jour ou deux, ou au moins quelques heures après l'événement. Or, de nos jours, les gens sont informés de ce qui se passe dans le monde juste après quelques instants, ou même au cours de l'événement.

Tout cela oblige les porteurs des messages célestes à dialoguer, et aux différentes civilisations à se comprendre. Le dialogue et l'entente sont plus utiles que la rivalité et de la discorde, et nous les musulmans, comme nous l'avons mentionné auparavant, nous sommes appelés – en vertu des textes de notre Coran – à nouer le dialogue et à négocier même avec les adversaires, en particulier (les gens du livre) parmi eux.

Que voulons-nous de l'Occident ?

Tout ce que nous voulons de l'Occident, se résume en ces mots :

Qu'il abandonne les vieilles rancunes; nous sommes les enfants d'aujourd'hui, pas les restes d'hier.

Qu'il abandonne les nouvelles ambitions à dominer le monde et contrôler nos pays et de nos ressources. L'ère de l'occupation est révolue.

Qu'il adopte une perspective mondiale et humaine, et qu'il renonce à sa supériorité et son orgueil qui caractérisaient les Romains d'antan, prenant les autres pour des barbares.

Qu'il se débarrasse de ses peurs à notre égard, d'autant plus que nous sommes- depuis des siècles - les victimes de l'injustice de cet Occident.

Qu'il cesse de s'ingérer dans nos affaires intérieures, en nous imposant sa philosophie et sa volonté par la force ou par la ruse.

Il n'y a aucune justification pour que l'Occident nous prenne pour des ennemis, et qu'il attise les passions de ses peuples contre nous, notamment après la chute de l'Union soviétique, et qu'il nous traite de l'ennemi vert, à l'image de l'ex ennemi rouge, en se rapprochant de l'ennemi jaune.

L'islam n'est une menace que pour la débauche, l'athéisme, l'injustice, l'esclavage, le vice et la corruption. A part cela, il est la miséricorde de Dieu pour le monde, et les musulmans sont les partisans de la bonté, de l'amour et de la paix dans le monde.

Si des individus ou des groupes limités recourent à une violence non justifiée, ils ne représentent nullement les musulmans, mais des groupuscules que les médias occidentaux grossissent, pour accuser tous les musulmans d'extrémisme et d'agressivité. Souvent, les ces réactions violentes sporadiques sont dues à la partialité de l'Occident dans la question du proche Orient. Ne dit-on pas que la pression génère l'explosion ?

Nous, musulmans, sommes rassurés et nos cœurs paisibles si nous trouvons que l'Autre n'est ni injuste, ni fanatique à notre égard. Nous serons dans ce cas ouverts, tolérants et très reconnaissants.

25- L'islam et la mondialisation

Beaucoup de gens s'interrogent sur notre position à l'égard de la mondialisation.

Pour certains, la mondialisation désigne l'annulation des obstacles et des distances entre les nations, les peuples et les cultures, afin que tout le monde s'approche dans une culture universelle, un marché universel, et une famille universelle. D'où l'appellation "village universel".

Cette notion serait proche du concept de l'universalité tel qu'il est présent dans le Coran :

"Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers"(AlAnbiya 21/107)

"Qu'on exalte la Bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de Discernement sur Son serviteur, afin qu'il soit un avertisseur à l'univers"(Al Fourkan 25/1)

"Ceci [le Coran] n'est qu'un rappel à l'univers. Et certainement vous en aurez des nouvelles bientôt!" (Sad 38/87-88).

Toutefois, il existe une nette différence entre les deux concepts. En effet, l'universalité selon l'islam est fondée sur la dignité de tout être humain :

"Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam." (Al Isra 17/80)

En effet, Dieu a créé les hommes et a mis à leur disposition tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, selon un principe d'égalité entre les hommes, dans un cadre de responsabilité. Ils sont tous partenaires dans l'adoration à Dieu et dans la filiation à Adam, comme le dit le Prophète (PSL) devant des foules lors de son pèlerinage d'adieu: (...ô hommes, votre Seigneur est Un (le même), et votre père (Adam) est le même, il n'y a aucune préférence donnée un arabe sur un non arabe, ni à un non arabe sur un arabe, ni à un rouge sur un noir, ni à un noir sur un rouge; si ce n'est par la piété ...)

Il confirme ainsi ce qui révéle dans le Coran:

"O Humains ! Nous vous avons créés à partir d'un mâle et d'une femelle et Nous avons fait de vous des peuples et des tribus afin que vous vous connaissiez entre vous. Le plus noble d'entre vous pour Dieu est le plus pieux". (A Hojorate 13/49).

Mais le Coran qui souligne l'égalité entre les hommes dans ce verset, ne nie nullement les différences et la diversité, afin qu'ils se connaissent, non qu'ils s'ignorent.

Or, la mondialisation à ce qu'il paraît jusqu'à présent, est domination politique, économique, culturelle et sociale, de la part des Etats Unis d'Amérique sur le monde entier, surtout l'Orient, le tiers monde, et en particulier le monde musulman. Ces Etats Unis, qui possèdent la puissance matérielle et scientifique, se prennent pour le maître absolu du monde.

La mondialisation dans ses formes les plus nettes signifie aujourd'hui: (occidentalisation du monde) ou en d'autres termes : (américanisation du monde). C'est un nom poli pour la

nouvelle colonisation qui inaugure une nouvelle ère de domination sous l'égide de ce titre euphorique (la mondialisation). En réalité, la mondialisation signifie l'imposition de l'hégémonie américaine sur le monde. Et pour tout Etat rebelle, on impose le blocus, la menace militaire, ou un coup direct, comme ce fut le cas en Afghanistan, en Irak, au Soudan, l'Iran et la Libye.

Elle signifie aussi: l'imposition de politiques économiques de l'Amérique par le biais des organisations internationales, contrôlées dans une large mesure, comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce et d'autres. Cela signifie également: imposer sa propre culture, qui est basée sur la philosophie matérialiste et utilitaire et la liberté pour justifier la pratique de la pornographie. L'Organisation des Nations Unies est utilisée pour faire passer tout cela dans des conférences mondiales.

L'exemple frappant est celui du congrès de la population, tenu au Caire l'été de 1994, où on a voulu faire passer un document permettant l'avortement dans tous les cas, ainsi que les nouvelles formes de mariages et de famille, ce qui ouvre la voie vers le mariage homosexuel.

Par conséquent, des réactions vives et spontanées ont été exprimées par Al Azhar, l'Alliance du monde musulman qui siège à la Mecque ; la république islamique de l'Iran, toutes les associations islamiques du monde, ainsi que le Vatican et les hommes de l'Eglise. L'objectif commun était de freiner cette vague dévastatrice, du moment que les valeurs religieuses et morales étaient ainsi menacées.

Cette mondialisation était aussi incarnée dans les Conférences au sujet de la femme à Pékin en 1995, New York ...etc, qui étaient une continuité et confirmation des principes du congrès du Caire. Cela montre que la préservation des spécificités culturelles est primordiale pour les pays, de sorte que personne ne tente de dominer les autres et de les supprimer de cette terre.

La mondialisation, vue de cet angle, ancre l'injustice des puissants contre les faibles et renforce l'hégémonie du Nord riche contre le Sud pauvre.

Ouvrir ainsi les portes grandes ouvertes, dans les domaines du commerce et de l'économie, l'importation et l'exportation, ou dans les domaines de la culture et des médias, représentera un avantage pour les grandes puissances, notamment les Etats Unis d'Amérique.

Or, les pauvres pays du tiers monde, comme on les appelle, notamment les pays musulmans, n'auront de cette course des grands que les miettes, si on les leur laisse.

CONCLUSION

Voilà donc la vision de l'Union internationale des savants musulmans à propos du message de l'Islam et de ses grandes questions, selon une approche globale, intégrée, modérée et réaliste.

Une approche qui prêche l'Islam dans sa globalité: doctrine, lois, culte, conduite, valeurs, culture, civilisation, nation et Etat, à la lumière des fondements que nous adoptons et auxquels nous convions les autres, avec sagesse et bonne exhortation, en discutant avec les opposants de la meilleure manière.

A ces fondements, nous appelons tous les musulmans, de tous les pays, des différentes langues et des diverses obédiences. Nous les leur enseignons afin qu'ils soient assimilés par les petits et par les grands.

Dans la même optique, nous appelons les non-musulmans à connaître l'Islam dans sa vérité, en revenant aux savants musulmans et aux sources fiables de l'Islam, fondées sur la preuve et la raison. Nous disons à tous :

- " Dis: «Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous: que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah" (Al- Imran 3/24)

- " Ô hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux" (Al Hojorate 49/13).

TABLE DES MATIERES

- 1-Nation de l'Islam, identité et caractéristiques**
- 2- Une Nation qui croit en un seul Dieu**
- 3- La foi au Jour Dernier**
- 4- La foi en tous les messagers d'Allah**
- 5-Le culte chez les musulmans**
- 6- Les valeurs morales**
- 7- L'unité de la nation islamique**
- 8- Sources infaillibles de l'Islam(le Coran et la Sounna)**
- 9- Charia, jurisprudence et effort (ijtihad)**
- 10- L'Islam, modération et complémentarité**
- 11- L'Islam et l'Homme**
- 12- L'Islam et la femme**
- 13- L'Islam et la famille**
- 14- L'Islam et la société**
- 15- L'Islam et l'économie**
- 16- L'Islam et les châtements**
- 17- L'Islam et le pouvoir**
- 18- L'Islam, la paix et le jihad**
- 19- L'Islam et le terrorisme**
- 20- L'Islam et la civilisation**
- 21- L'Islam et la réforme**
- 22- L'Islam et le dialogue**
- 23-L'Islam et les relations avec les non musulmans**
- 24-L'Islam et l'Occident**
- 25-L'Islam et la mondialisation**